

CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

MASTER II – DROIT DU NUMÉRIQUE ET DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION PROFESSIONNELLE	4
Introduction	5
TYPOLOGIE DU CLIENT	6
Le droit numérique	6
L'évolution d'internet dans le temps	6
L'ACTRATTRIVITE DU MARCHE DE L'INFORMATIQUE	7
BUSINESS PLAN - ETUDE DE MARCHE - RELATION SMART CITY	9
Les liens de connectabilitÉ entre l'homme & la machine	10
L'usage d'internet par les internautes	11
le numerique et les droits fondamentaux	12
LES TECHNOLOGIES	16



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

ORANGE ET L'IA	28
contrôle et regulation de la sphere numerique	30
MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	31
LE RGPD UNE evolution REGLEMENTAIRE du droit de la donnee	31
Le droit du commerce électronique	32
CRYPTOMONNAIE ET BLOCKCHAINE ORANGE BANK	33
FOCUS N°1 : BLOCKCHAIN Legal & KLEROS	35
FOCUS N°2- CONSENSYS & AUGUST DEBOUZY: Legal	36
VIVA TECHNOLOGY	38
ATELIERS CONFERENCES VIVA TECH AD – 2019	39
CRITERES DE SELECTION	41
PROGRAMME d'adhesion	41
LAUREATS STU – 2019	42
BLOCKCHAIN & RGPD	44
CRYPTO ACTIFS & TAXATION	45
NORME ISO Organisation internationale de normalisation	47
ORANGE BANK	48
Les médias sociaux et le cyberespace	49



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

NEUTRALITE DU NET ET PROTECTION INTERNAUTES	50
La cybercriminalité	51
Qu'est-ce que l'InterCERT-FR ? (source ANSSI)	55
orange ENTANT QU'oiv	57
ETUDE DES STATISTIQUES	57
TELEPHONIE MOBILE & STATISTIQUE	59
STATISTIQUE MATHEMATIQUE ECONOMETRIE ET BIG DATA : CONVERGENCE	61
STATISTIQUES SUR L'INFLUENCE DES BIG DATA SUR LE PIB	61
CYBERSECURITE & L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)	62
INVESTIDOR DAY	63
LA VIF : VISO CONFERENCE ENTRE LE PDG/DO & SALARIES	63
START-UP DAYS ORANGE: DANS L'ACTUALITE	65
projet de MONSIEUR BRUNO LEMAIRE MINISTRE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE - 26/04/2019	
65	65
CAHIER DES CHARGES « POUR LES ENTREPRISES » (pas forcément que pour elles)	66
SUJETS D'ACCTUALITE :	67
OUVERTURE INTERNATIONNALE : DIGITALE BUSINESS IN AFRICA SONATEL GROUP	69
Présentation et rôle du groupe SONATEL	69



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Partenariat avec ORANGE FT Group	70
LES FEMMES ET LE DIGITAL	71
La psychologie numérique	72
LES PROPRIETES INTELLECTUELLES	72
CONCLUSION DU mémoire	73

THÉMATIQUES : INSCRIRE UN PVC / PFRLR LIANT LA MACHINE AU RESPECT DES LIBERTES FONDAMENTALES.

L'**objectif** étant qu'un étudiant ou un chercheur juridique s'inspire de mes travaux afin de les continuer de les améliorer et les enrichir et puisse servir à la société. Non pas dans l'immédiat car cela n'aura aucune portée juridique mais plutôt dans les décennies qui suivent.

QUESTIONNEMENT JURIDIQUE : NE PAS METTRE SOUS FORME INTERRONEGATIVE / NI INTERROPOSITIVE : LE BUT : AVOIR UNE REFLEXION CONSTRUCTIVE IRRESOLVABLE.

- Protéger le patrimoine immatériel pour les générations futures : Quelles en sont les solutions de nos jours ? En cours ?



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
		<p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>

- L'uniformisation : à l'échelle mondiale : Les enjeux et les effets
- Les limites de l'internet face aux H
- L'un peut-il exister sans l'autre ? Et vice versa ? = AUTO – EXISTENCE/ SUFFISANCE
- Aliénation justifiée dans un seul sens uniquement pour l'H pour se nourrir (évoluer)
- L'H évolue sur des machines, mais est-ce à ce point indispensable? Cela ne veut pas dire qu'on régresse.

FAIRE UNE GRANDE PAGE DE GARDE AVANT



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

PRÉSENTATION PROFESSIONNELLE

Diplômée¹ de faculté de Droit parcours Contentieux et Affaires, je travaille au sein de l'entreprise ORANGE CARAÏBE au service Contentieux & Recouvrement depuis Octobre 2018.

Je suis en relation constante avec des entreprises de l'arc Antillais - (B2B).

Ma mission principale est de conserver la relation commerciale au travers de procéder juridiques.

Madame Rébecca YEYE est **Juriste** de formation, elle s'est spécialisée en **Droit du Numérique**. Diplômée d'une **Maîtrise en Droit des affaires ainsi qu'un d'un Diplôme Universitaire (DU)** en Droit du numérique par l'Université Paris 1 Panthéon **Sorbonne**, elle a passé l'examen d'entrée à la profession d'avocat (**CRFPA**).

Par ailleurs, la **Formatrice** a obtenu une **certification** de la CNIL en matière de données personnelles, ainsi que de l'ANSSI en matière de **cybersécurité**. D'autre part, Mme YEYE a été certifiée "**Legal Designer**", avec l'académie d'avocats internationaux "**Legal Creatives**", ce qui lui permet de designer des **contrats** numériques en utilisant cette technique.

¹ Raccourci vers ma page web professionnelle - LINKEDIN



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Dans la pratique Mme YEYE a élaboré un logiciel juridique, ce programme informatique vise à la *dématerrialisation, la simplification et l'accélération de procédures judiciaires*. Ce logiciel a fait l'objet de sélections universitaires et concours internationaux, ce qui lui a permis également, d'acquérir une visibilité dans la presse écrite.

A ce propos elle a écrit un **Ebook** publié chez Amazon (*Kindle*) qui traite du Droit de la donnée dans l'utilisation de **Podcast**, qu'elle met à disposition de ses clients.

PARLER DE L'ENTREPRISE OU CABINET D'ACCUEIL POUR LE STAGE M2



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---

Quand j'étais salariée en tant que Chargée de recouvrement et de contentieux, j'ai eu à utiliser cette plateforme comme support afin de pouvoir accéder à mes applications de travail.

En pratique celles étant spécifiques à mon métier étaient PROMPT et OREKA principalement, comme l'illustre l'image ci-dessous :



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--


Mon SI
Anoo
Annuaire
Piazza

Mes rubriques | Mes liens |  | 
Orange France

DO Caraïbes > Actus_en_direct > Orange Caraïbe
▼

Applications

Le 23 mai 2017 | mis à jour le 18 octobre 2018 | par Sandra Arnell | 9 



[ADP Kiosque RH](#)
[BO XI](#)
[BI4](#)
[Clémentine](#)
[Flotte en ligne](#)
[Gestion désimlockage](#)
[INFRA Utilisateur](#)
[IN.Net](#)
[JSMS](#)
[JIRA](#)

[Mirage](#)
[Monétik Center](#)
[Océane](#)
[OREKA](#)
[Performance EI](#)
[Phare](#)
[Prompt](#)
[Sage ERP X3](#)
[Visual Planning](#)
[Workflow Gen](#)



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

PRÉSENTATION D'ORANGE - ENTREPRISE D'ACCUEIL

Anciennement France Télécom créée en 1988, devenue Orange depuis 1994. Avant cela, exploitant autonome de droit public en 1991, elle devient ensuite une société anonyme (SA) en 1996.

En 2004, la société est privatisée partiellement. Finalement, en 2017 elle est rachetée par Groupama Banque.

Il s'agit d'une société française, dont les activités sont variées, elles tendent aussi bien sur la fourniture de biens et service spécialisé dans la télécommunication, que sur la production de biens à caractère informatique, telle que la téléphonie mobile, l'accès à internet, les chaînes de télévisions (boîtier TV, Live Box), activité de vente, musique, cinéma, commerce électronique, téléchargement, publicité en ligne, domotique ou encore téléassistance.

Récemment Orange se diversifie en proposant un service financier, car elle ouvre pour la première fois Orange Bank, il s'agit d'une Banque en ligne. Nous pouvons compter également comme filiale Orange Marine.

Cet opérateur est compétent pour les particuliers (H/F), soit Grand Public, comme pour les entreprises soit les Grands comptes Business : TPE / PME / SA et autres, sans distinction.

Le président directeur général (PDG), se prénomme Monsieur Stéphane Richard, né le 24 août 1961, il détient le statut de Haut Fonctionnaire et dirigeant d'entreprise publique française, il



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

est diplômé de la Haute Ecole de Commerce (HEC) également de l'Ecole National d'Administration (ENA).

Il participe régulièrement au sommet G8 des grandes entreprises multinationales, et y défend la neutralité du net pour exemple.

Cette SA, possède un conseil d'administration, y figurent, Marcel Roulet, Michel Bon, Thierry Breton, Didier Lombard.

En 2015, l'entreprise affiche un chiffre d'affaires de 40.24 milliards d'euros. En enregistre 262.9 millions de clients. Ce sont des chiffres honorables, qui traduisent de sa croissance, ce qui lui permet de monter sur le podium des multinationales de ce secteur.

Par ailleurs, la société Orange est coté en bourse **CAC 40**. Ses actions sont Euronext ORA/NYSE : ORAN; voir **Annexe n°1 Les actions en bourse d'Orange**.

De plus, il y a un système d'actionnariat institutionnel possédant 64.3% de parts, plus l'Etat français dont Bpifrance propriétaire à hauteur de 23%.

APE: Agence de participation de l'Etat

ENTREPRISE	Capital détenu par l'Etat et secteur public hors Etat en %	Chiffre d'Affaires ou produits opérationnels	Résultat net part du groupe en millions d'euros	Effectifs en ETP
ORANGE	13.45 % + 13.50 %	40 981 milliards d'euros	1873 millions d'euros	159 515

L'opérateur de télécommunications (à compléter)

- Sur le plan comptable :

INFOGREFFE: Capture d'écran attendre la mise à jour du bilan exercice clôturé 2018



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

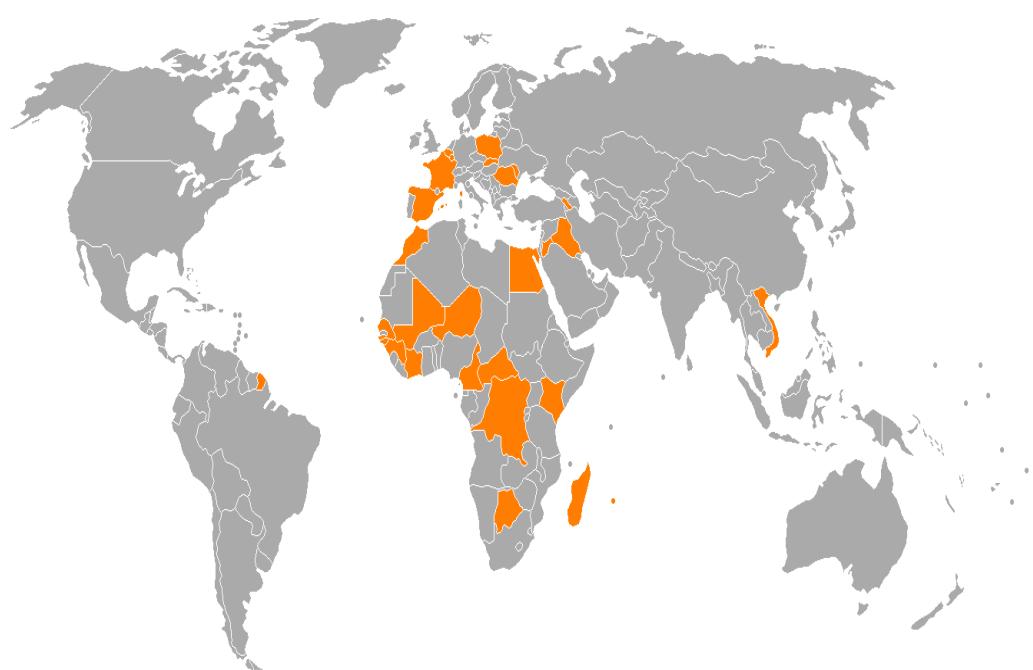
- Sur le plan fiscal : Annexe n°.... BDF EUROSYSTEME

Le régime fiscal et mode d'imposition, dépend de la forme juridique de la société et la liasse fiscale (**voir cours**)

PLACE DU LEADER DANS LE MONDE



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

INTRODUCTION

À l'ère de l'épopée numérique, nous en tant qu'être humain sommes inévitablement confrontés à l'usage des nouvelles technologies que ce soit sur notre lieu et travail ou dans notre vie privée.

Nous ne pouvons, nous passées de biens et de services qui sont pour la majorité d'entre-deux sont informatisés ou **robotisés**.

L'aube de la 3ème révolution industrielle sera marquée par les données personnelles des internautes, considérées comme étant l'or noir de notre siècle pour la majorité des praticiens du droit et de la doctrine, mais également les professionnels de la sphère numérique.

J'argumenterai ma pensée autour de questionnements fondamentaux.

Certainement, certaines de ces réflexions ont déjà été simplement pensées, ou ont été abordées au cours de conversation, ou encore ont fait l'objet d'articles dans la presse économique, juridique, et numérique.

Faisant l'objet d'un mémoire universitaire, il est dans mon devoir d'entreprendre une étude pour que chacun des lecteurs puissent se projeter, commenter et éventuellement compléter ma réflexion personnelle.

Ainsi, ce partage nous permettra d'orienter nos réflexions au travers de questionnements suivantes : **(PHRASE À REFORMULER IL FAUDRAIT LIRE DES MÉMOIRES POUR LES TOURNURES DE PHRASES)**

- Qu'est-ce que le droit numérique ?



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

- Quels en sont les enjeux sociaux-économiques ?
- Quelles sont les limites d'ordre juridique entre le corps humain et la machine ?
- Comment participer à l'ère numérique sans en être lésé ?

TYPOLOGIE DU CLIENT

Qu'ils soient prospect ou déjà partenaire accompagner la force de vente est primordiale.

À juste titre nous sommes tous positionnés d'une façon ou d'une autre au début de la toute première révolution numérique, ainsi il nous appartient de définir quelle place y jouer.

C'est en ce sens que les entreprises sont soutenues par Orange SA compte tenu des défis qui les attendent. **Mais également toutes les autres structures qui ont une vocation de légale technologie.**

D'ailleurs, avant de conclure sur mon propos introductif, il m'appartient de préciser que le Gouvernement français envisage de positionner la France comme l'un des pays novateurs en matière de cryptoactif.

A QUEL TYPE D'ENTREPRISE ET PROFIL DU PROFESSIONNEL



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

LE DROIT NUMÉRIQUE

Définition rappel²:

Historique :

Enjeu :

15 LIGNES CAR PLUS D'EXPLICATION PLUS BAS.

² Dictionnaire Monsieur Alain Bensoussan = [ACHETER SUR AMAZON](#)



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

L'ÉVOLUTION D'INTERNET DANS LE TEMPS

Rappel Historique : De la naissance à nos jours

à compléter avec les cours du DU

L'ATTRACTIVITÉ DU MARCHÉ DE L'INFORMATIQUE

Il convient ainsi de présenter le marché de l'informatique dans lequel nous évoluons professionnellement.

TITRE : La valeur ajoutée du secteur des services informatiques influant sur le PIB



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

Pays	Valeur ajoutée du secteur informatique	Produit Intérieur brut (PIB)
Royaume-Uni	27,0	22,9
Italie	31,4	2,7
Espagne	33,6	- 0,1
Pays-Bas	50,5	11,4
France	55,0	13,2
Allemagne	73,6	21,1

SOURCE : EUROSTAT, système statistique européen, comptes nationaux (DATE À L'ANNÉE DE SOUTENANCE)

CONSTAT : Nous constatons / Le cabinet d'Avocats constate/ qu'en France, entre 2007 et 2015, le PIB a progressé de 13.2 % en valeur ajoutée pour le secteur des services informatiques de 55.0%. Ce secteur d'activité représente une part importante dans l'économie nationale car il produit de la richesse.

Le juriste informatique à pour mission, d'étudier l'évolution du chiffre d'affaires des sociétés informatiques, afin d'en évaluer le poids économique en fonction de la richesse dégagée par pays. Ce qui lui permettra d'en dégager une analyse juridique adéquate, ainsi il pourra donner de la valeur au dossier juridique confié.

METTRE LES CHIFFRES A JOUR VERS 2021

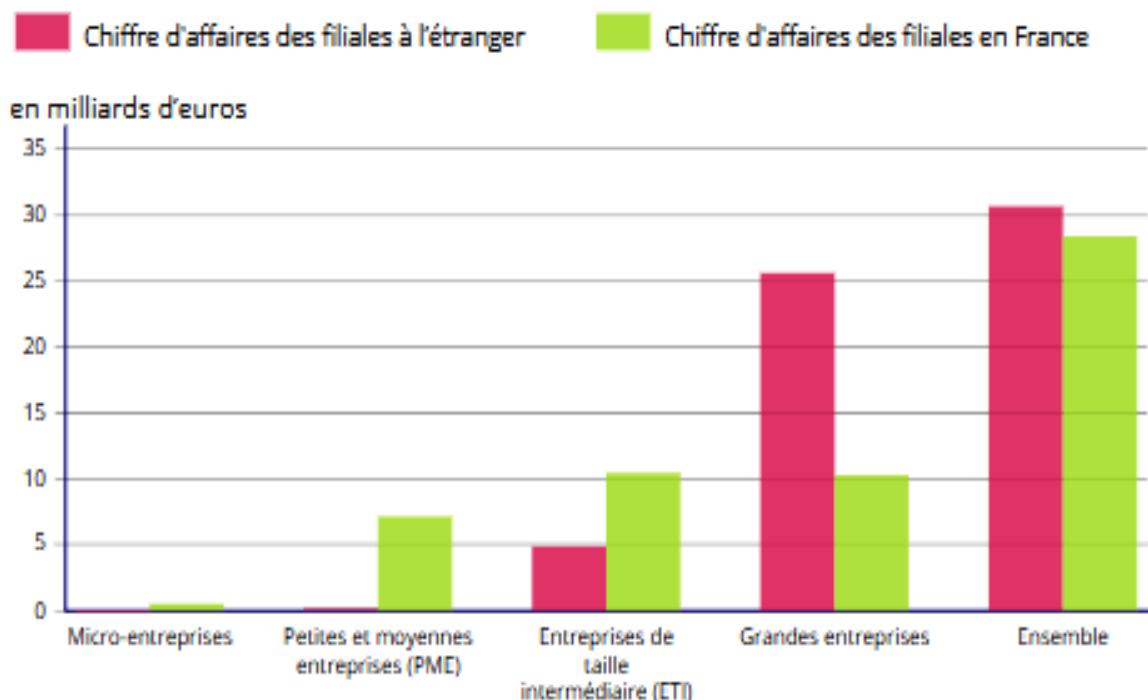


CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

TITRE : Chiffre d'affaires des groupes français des services informatiques par catégorie d'entreprises.

METTRE LES CHIFFRES A JOUR VERS 2021

Selon une étude de France FinTech, Arkéa et le cabinet Roland Berger, 33% des emplois du numérique sont occupés par des femmes, comme le confirme la revue de presse le **MADAME FIGARO 2019**



CONSTAT : Afin de rendre une décision pertinente /Le cabinet d'Avocats, se doit (nous nous devons de) de comparer les entreprises de tailles différentes entre-elles, que ce soit à l'échelle



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

nationale et internationale. **La SAS AYMING (donner d'autre exemple)** fait partie de la catégorie des grandes sociétés. Effectivement, en 2015, les groupes informatiques français de grande taille réalisaient un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros, d'après l'INSEE.

Nous constatons ainsi que ce secteur est productif puisqu'il enregistre d'important volume de vente de produits informatiques.

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMATIQUE

En **2016**, le secteur de la programmation, du conseil et des autres activités informatiques sur mesure (hors édition de logiciels) emploie 370 000 salariés. Il dégage un chiffre d'affaires de 61,7 milliards d'euros. Le taux de marge est de 24 % pour l'ensemble du secteur tertiaire marchand non financier.

En 2015, la part des effectifs du secteur dans l'ensemble des emplois du tertiaire principalement marchand est la plus élevée en Île-de-France : 5,1 %, contre 2,8 % en moyenne. Ainsi, 53 % des emplois du secteur y sont concentrés. En 2015, le salaire horaire brut moyen dans le secteur des services informatiques s'élève à 26,6 euros pour les hommes et 24,0 euros pour les femmes. Cet écart de 10 % se réduit légèrement puisqu'il était de 12 % en 2009.

Les services informatiques jouent un rôle déterminant et croissant dans l'économie. Entre 2000 et 2016, leur valeur ajoutée s'accroît fortement (+ 3,6 % par an en valeur) dans un contexte de stabilité des prix.

Source INSEE : Mettre des **chiffres récents**.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

BUSINESS PLAN - ETUDE DE MARCHÉ - RELATION SMART CITY

TITRE A REFORMULER

Qu'ils soient prospect ou déjà client, quand un dirigeant, un associé ou un investisseur veut monter ou participer à l'élaboration d'une société, une étude du marché est nécessaire, afin d'en évaluer les risques encourus, et également garantir les prérogatives des créanciers.

A juste titre, dans un business plan, il convient de préciser au banquier ou l'avocat, que le secteur de l'industrie du numérique sera bénéficiaire sur les exercices comptables à venir, car les « Smart City », dites, villes intelligentes, ont un impact positif et contribue à l'essor de la croissance numérique.

Les villes intelligentes, utilisent les technologies de l'information et de la communication TIC, pour améliorer la qualité des services urbains (ou reproduire ses coûts ??)

Par ailleurs, le concept de développement urbain est adaptatif, puisqu'il intègre les infrastructures publiques alliant domotique, réseaux, télécoms, transports, les e-services et l'e-administration, mais également l'utilisation de capteurs de données.

DONNER DES ILLUSTRATIONS DE SMART CITY



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Orange participe à la croissance en soutenant les « Next 40 »

Dans cette rubrique, je m'attacherai à expliquer sur quoi repose le concept des Next 40 ainsi vous pourrez les différencier des entreprises françaises du **CAC 40**. D'autre part, il conviendra de situer la place d'Orange en tant qu'investisseurs actif œuvrant au lancement des Next 40. Ensuite, il conviendra de partager avec vous mon expérience professionnelle avec la Startup **Klaxoon**.

Nous clôturons cette partie dédiée aux Next 40 avec la présentation d'une entreprise du secteur des télécoms : « **OVH** », qui se positionne comme fournissant des services similaires à ceux proposés par Orange.



En 2019, le Gouvernement français (l'exécutif) le ministre chargé au numérique et son secrétaire d'Etat ont décidé de créer un nouvel indice boursier le « Next 40 », qui s'inspire à quelques différences près du CAC 40. Dans le même souffle, le « **FrenchTech 120** » (mettre une référence ou lien hypertexte) voit le jour.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

L'objectif est de promouvoir, d'impulser les Startups et les Scaleups à fort potentiel, c'est-à-dire les plus promettantes.

On y retrouve des entreprises d'univers différents et variés qui participent activement à l'essor de l'économie française.

A ce propos, les catégories sont les suivantes : **LISTER = LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DES SMARTS CITY**

Cet indice est à proprement parler d'un point de vue financier et économique qualifié de **label**.

Un jury de professionnel définit des critères de sélections qui rentrent en appréciation afin de distinguer trois grandes catégories d'entreprise, à savoir :

- Les **Licornes**, dont la valorisation déclarée dépasse le milliard d'euros, alors qu'elles ne sont pas cotées en bourse par Euronext, pour en citer quelques - unes : **BlablaCar**, **Doctolib** ou **Meero** (mettre une référence ou lien hypertexte).
- Ensuite, nous comptons les entreprises ayant réalisé une levée de fonds supérieure à 100 millions d'euros sur les trois dernières années, il s'agit de **Voodoo**, **ManoMano** ou **Ynsect**.
- Se dégagent enfin les autres Startups qui ont fait des levées de fonds les plus importantes sur les trois dernières années. Et celles dont le chiffres d'affaires a atteint une croissance de 5 millions d'euros pour les derniers exercices, comptabilisant une croissance annuelle moyenne d'au moins 30% sur les trois derniers exercices clôt.

Orange étant qu'entreprise cotée au CAC 40 a participé au financement de **Deezer** grâce à une **levée de fonds** de près de 445 000 000 millions d'euros.

En effet, Deezer est répertorié dans la **catégorie**



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

- **Appart en numéraire : ORANGE = DEEZER**
 - Questions juridiques soulevées : **DROIT DES SOCIETES**
 - Qualification juridique d'une levée de fond : c'est prévu par la loi OU par les statuts
 - Comparer les apports des associés de Deezer et ceux d'Orange
 - **Capital-risque**, une fois que les 445 millions = retour sur investissement. Il y a des actionnaires qui participent à la naissance de la société pour un moment et ensuite quand ils ont fini, ils s'en vont / Droit des créanciers.
 - Est-ce qu'Orange a des droits et des obligations, dans le mode de fonctionnement de Deezer ? 1 action = 1 voix

Cette mesure incitative d'ordre gouvernemental, a pour finalité d'attirer les investisseurs internationaux et a été conçue comme levier pour promouvoir les talents français à travers un marché de plus en plus concurrentiel.

C'est en quoi, les Next 40 bénéficient d'un accompagnement, qui passe par des campagnes de promotions internationales et médiatiques, en plus des services dédiés à la « **FrenchTech³** ».

Lors du **France Digital Tour** organisé en 2019⁴, **Orange Digital Ventures**, à rappeler son soutien au sein de cet écosystème numérique.

Klaxoon : LIEN HYPERTEXTE

³ Voir Lexique

⁴ Voir Lexique, partie Conférences & Evènements professionnels



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

LES LIENS DE CONNECTABILITÉ ENTRE L'HOMME & LA MACHINE

Faisant suite à la proposition du **rapporiteur Monsieur GORCE Gaétan**, il en ressort que l'encadrement législatif de l'usage des techniques biométriques par nature spécifique des données biométriques « produite » par le corps humain ne peuvent bénéficier de la même protection comme inscrite dans le **code civil à l'article 16-1 depuis la loi n°94-653 du 29 juillet 1994** relative au respect du corps humain.

A cet effet le corps humain ne se mélange pas avec la machine. Cependant en tant que « prolongement direct » du corps une protection plus rigoureuse devrait être appliquée pour toute données personnelles et faire l'objet de règles inspirées de celles protégeant le corps humain sur les grands principes de l'inviolabilité et de l'indisponibilité du corps humain.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

Poursuivant sur les propos de **Monsieur Bernard BIOULEC**, rapporteur de la commission nationale spéciale de l’Assemblée nationale⁵ « l’indisponibilité du corps humain fait **obstacle** à ce que le corps et ses éléments soient traités comme des **marchandises** et deviennent **objets de commerce.** »

Commenter ces propos.

L’USAGE D’INTERNET PAR LES INTERNAUTES

Après avoir présenté le secteur de l’informatique, il convient d’en définir l’usage que font les internautes afin de mesurer l’impact au quotient que cette technologie a sur ses utilisateurs.

D’abord faisons une enquête par pays. De prime abord, comparativement la France et les Etats-Unis feront l’objet de cette étude, pour des raisons d’actualité.

- Internet dans l’opinion publique : Sondages

D’après la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI), les français en font un usage culturel d’internet à hauteur de 75%, alors que les américains n’ont plus confiance en internet en partie depuis les scandales à répétitions qui ont éclaboussé la sphère numérique américaine sur les affaires de piratages de données personnelles de leur citoyen : affaire :

A APPROFONDIR

Source : **LE FIGARO Août 2019.** <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/>

⁵ Cf. JO Débat AN, 1^{re} séance du 19 novembre 1992, p.5718.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---

Hadopi

Haute Autorité pour la diffusion des œuvres
et la protection des droits sur internet

Expliquer ce que c'est **HADOPI**

LE NUMERIQUE ET LES DROITS FONDAMENTAUX



Service Contentieux – Madame YEYE Rébecca

CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

NOTE POUR LE CORRECTEUR : Il s'agit ici principalement du cœur du mémoire, et le lien avec la problématique. **NUANCE :** D'un point de vu méthodologique, le lecteur ne doit pas s'en apercevoir.

Au vu de l'attractivité du marché de l'informatique et la place que les internautes français lui accordent, il apparaît important de définir la place des libertés fondamentales propre à l'homme (internautes) et le numériques (leur ordinateur/mobile personnel, les lieux fréquenter smart city).

Le Conseil d'Etat dans son ouvrage intitulé : « *Le numérique et les droits fondamentaux* »⁶ tant à le rappeler, en avançant 50 propositions afin de mettre le numérique au service des droits individuels et de l'intérêt général.

Chapitre sur les algorithmes prédictifs par Rovroy⁷ établit en 2014.

Il convient ainsi de répertorier les droits auxquels nous sommes rattachés individuellement, pour en comprendre leurs différences, en découle juridiquement une dualité de prérogative.

Ce répertoire ouvre un débat entre les libertés d'une part, et les droits d'autre part.

Pour ainsi dire, citons-en parmi eux ceux qui ont un rapport avec les internautes à savoir :

- La liberté d'expression
- La liberté d'entreprendre
- Le droit à la sécurité
- Le droit à la vie privée

⁶ Edition et année de parution

⁷ Qui est cet auteur ? FAIRE DES RECHERCHES



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

La frontière réside dans la jouissance de ces prérogatives.

Le pouvoir (exécutif/législative) ⁸s'est attribué comme mission de repenser les droits fondamentaux afin de les adapter à l'explosion des données, le Conseil d'Etat appelle à définir un socle de règles impératives applicables à tous.

Pour ce faire il a consacré le principe de neutralité du net⁹, il s'agit là d'une consécration des droits de l'homme vis-à-vis d'internet, sans pour autant empiéter sur l'innovation numérique.

Ce rééquilibrage législatif, tend à encadrer l'utilisation des algorithmes de créer de nouvelle catégorie juridique pour les plateformes et de les soumettre à une obligation de loyauté qui serait le pendant du principe de neutralité des opérateurs de télécommunications¹⁰.

Dans le même ton, la CJUE a rendu une décision le 8 avril 2014 portant sur le Digital Rights Ireland Ltd. Nous pouvons également citer l'affaire Google Spain SI du 13 mai 2014 :

Expliquer de quoi il s'agit et le rapport dans ce volet-là.

Il nous sera accordé d'aborder les points qui suivent :

- **PREMIEREMENT** : L'essor du numérique à suscité la reconnaissance de nouveaux droits fondamentaux et modifié leurs conditions d'exercice.

⁸ La documentation française – Article portant sur l'émergence de certains droits au détriment de d'autre : Voir mes @

⁹ Voir plus loin dans le mémoire référence page n°

¹⁰ Orange SA : Principe de neutralité du net et respect de ses internautes.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

- **DEUXIEMENT :** L'ambivalence du numérique nécessite de repenser la protection de ces droits.
- **TROISIEMENT :** Mettre le numérique en faveur/ au service des droits individuels et de l'intérêt général.

Approfondissons maintenant :

- **PREMIEREMENT**

En considérant le caractère autonome au sein du rapport Tricot de Juin 1975 ¹¹, il en ressort que ses rédacteurs admettent la constitution d'une grande base de données administrative.

NORMES APPLICABLES EN MATIERE DE DONNEES

- Convention n°108 du Conseil de l'Europe du 21 janvier 1981.
- Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne
- La Directive n°95/46 de l'UE : son nom ?

De notre présentation, il est mis en exergue par les rédacteurs qu'en dépit des normes susmentionnées, il en découle des principes novateurs¹².

¹¹ Qui est-il ? CONTEXTE (en 2 mots)

¹² Qu'avait-il avant ? Vide juridique ou simple omission ?



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

PRINCIPES CONSTITUANT UN SOCLE DE DROIT EUROPEEN DES DONNEES PERSONNELLES

((1)) Principe relatif à la **qualité¹³** des données (loyauté de la collecte, finalités légitimes, proportionnalité, durée de conservation)

((2)) Interdiction de la collecte de la donnée dite sensible (sauf dans le cas prévu par la loi)

((3)) Droit d'information, d'accès de rectification et d'opposition

((4)) Obligation de sécurité du **responsable de traitement¹⁴**

((5)) Existence d'une autorité indépendante de contrôle

P.12/446 PDF

La reconnaissance à l'accès à internet comme un droit fondamental oblige à garantir l'égalité de traitement des particuliers et des entreprises.

En effet, l'accès étant un enjeu primordial qui anime les débats sur la neutralité du net.

Ce principe implique que tous les opérateurs de télécommunications traitent de manière (...) tous les flux de données quel que soit le contenu. Cela correspond à l'architecture originelle d'internet reposant sur le principe de « best effort » ; il préconise que chaque opérateur fait de

¹³ Voir RGPD mettre la page dans le mémoire

¹⁴ Revue Dalloz IP/IT n°11 parution du Novembre 2017 volet sur l'analyse du risque p.586, par Maître Géraldine Péronne – Docteur en droit & Maître Emmanuel Daoud, avocats au barreau de Paris – Cabinet Vigo.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

son mieux pour assurer la transmission de tous les paquets de données¹⁵ qui transitent par son réseau sans garantie de résultat et sans discrimination.

A FINIR

L'ETCHIC & LE NUMERIQUE

- **Psychologie numérique**
- **Déontologie** = part indispensable d'humanité dans la digitalisation de la Justice.
 Colloque franco-roumain, déroulé le 08 octobre 2019, présidé par Madame Christiane Féral-Schuhl (Caisse Nationale du Barreau CNB)

LES TECHNOLOGIES

LA BIOMETRIE

Nous aborderons dans cette Rubrique les diverses catégories de **technologies biométriques**, telles que les **analyses biologiques** soient les odeurs, le sang, la salive, l'urine, l'ADN, ou encore les cheveux. D'autre part, l'**analyses comportementales** c'est-à-dire la voix, la façon

¹⁵ Voir lexique en annexe.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

de marcher, pression du stylo. Sans oublier **l'analyse morphologique** avec l'empreinte digitale, les traits du visage, le dessin du réseau veineux de l'œil.

Ces technologies biométriques s'articulent autour de scénarios de fonctionnement comme l'Authentification, l'Identification et la Watch List.

Les domaines d'applications étant vastes et variés, les plus connus sont la carte d'Identité nationales électronique sécurisée (INES) et le passeport biométrique.

<http://www.biometricsociety.org/about/>



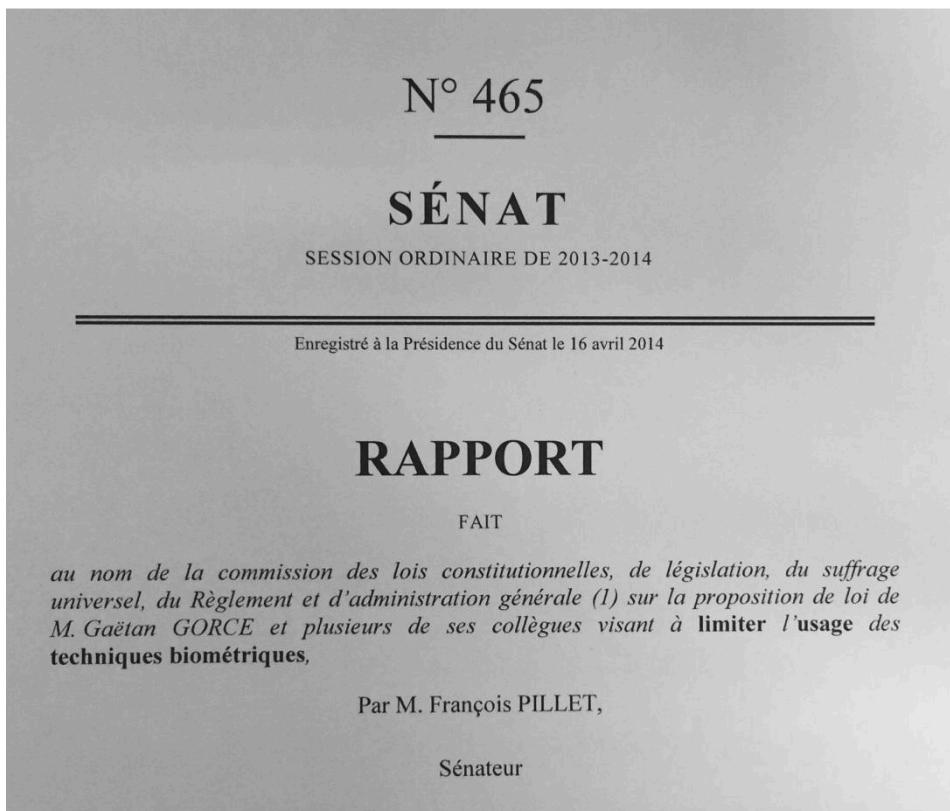
<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



LAISSER CETTE PAGE UNIQUEMENT AVEC LE SYMBOLE



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <hr/> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

**SYTHESE DES CRITERES APPLICABLES AUX BIOMETRIES « DE SECURITE »
et « DE SERVICE »**

Biométrie de sécurité	Biométrie de service
Confidentialité des données garantie par une analyse de risques obligatoire	Confidentialité des données garantie par un stockage soumis à des exigences techniques et organisationnelles minimales
Absence de dispositif alternatif	Dispositif alternatif obligatoire
Absence de consentement	Nécessité d'un consentement
Information des personnes sur l'objectif de sécurité (démontré par une analyse de risques) et l'absence de dispositif alternatif	Information renforcée des personnes : -sur l'existence d'un dispositif alternatif - sur la possibilité de choisir librement le dispositif biométrique ou un autre.

Source : **CNIL**



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p>Service Contentieux Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

TITRE : Une multitude d'outil numérique au service des Hommes.



CONSTAT : L'homme est en contact constant avec la machine il convient de trouver un équilibre synergique entre les deux.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

LA BIOÉTHIQUE ET L'IA

Durant l'évènement d'Orange Business Tour (OBT), qui s'est tenu le **00/00/2019** à l'Hôtel le SALAKO du Gosier, les technologies de la santé étaient représentées par Orange HealthCare.

¹⁶

À cet effet, Monsieur Olivier DUBOIS en tant que Business Manager de l'Agence Entreprise Ouest-Atlantique et Normandie-Centre, a mis en avant le progrès technique entre les patients, les centres de santé privés ou publics et Orange.

¹⁶ Voir documents PDF -FORECOM BLUE FILES & Télémedecine Orange – Mai 2019



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--



HDS : Hébergement de donné de Santé / Health Data Solution.

Start-up & éditeurs de données santé.

A COMPLETER



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

Orange Healthcare & Enovacom

SALON INTERNATIONAL SANTÉ ET INNOVATION
DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
   
PARIS HEALTHCARE WEEK

**Orange Healthcare et Enovacom, pour la première fois
ensemble sur le HIT !**

Organiser le voyage de la donnée de santé en toute confiance

Nous vous invitons à venir découvrir
nos solutions et nos services
innovants.
L'objectif ? Vous aider à mieux
collecter, stocker, partager, analyser
et protéger les informations de vos
patients.



Découvrez nos solutions

Afin d'améliorer le parcours de soins et l'accompagnement des patients,
nos solutions couvrent :

- L'interopérabilité
- L'intelligence artificielle, Big Data
- Le partage de documents
- Le plan d'urgence
- MS-Santé
- Services hôteliers
- Identitovigilance
- La télémédecine
- L'hébergement de données
- Cyber sécurité
- La gestion des établissements de santé
- L'intégration de SI santé
- Le parcours patient
- Les offres sur mesure

Retrouvez nous sur notre stand K62,
au Paris Healthcare Week, 21-23 mai 2019



Business
Services

 **enovacom**

CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

PROJET DE LOI SUR LA BIOETIQUE : IA ET DONNES MASSIVES DES PATIENTS¹⁷

Le projet de loi du 24 Juillet 2019 a été présenté en Conseil des Ministres portant sur le traitement algorithmique, il s'agit de la 3^{ème} révision en 25 ans.

Cette avancée législative intervient dans un contexte où il y avait un besoin de répondre aux attentes sociétales.

En effet, Madame le ministre Agnès Buzyn a fixé une date butoir au 31 octobre 2019 pour la mise en œuvre du « Health Data Hub »

A FINIR

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Sur la fonction de signature :

Le mécanisme de signature électronique¹⁸ doit présenter plusieurs propriétés.

D'abord, il doit permettre au lecteur d'un document d'identifier la personne ou l'organisme qui a apposé sa signature. Ensuite, il doit garantir que le document n'a pas été altéré entre l'instant où l'auteur l'a signé et le moment où le lecteur le consulte.

¹⁷ Lexing Alain Bensousan – Article LinkedIn

¹⁸ Voir Annexe p.13 Cahier des charges d'un journal électronique authentifié.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

A juste titre le document électronique doit être authentique, infalsifiable, non réutilisable, inaltérable et irrévocable.

Sur le fonctionnement typique :

Les procédures de signatures électroniques sont asymétriques dans la pratique. D'usage on emploie le vocable de fonctionnement typique concernant des fichiers binaires.

Mise en place d'une architecture de signature :

L'émettant et le récepteur conviennent au préalable des choix d'un chiffrement asymétrique constitué d'une fonction de chiffrement et de déchiffrement. Suivi d'une fonction de hachage. A ce stade l'utilisation de clé privée ou publique est déterminante selon qu'elle soit secrète ou non.

A propos de la préparation du message signé :

Condensat du message.

Réception du message signé :

Réception afin de vérifier l'authenticité du message.

Protection contre les attaques :

En considération des messages malveillants ou falsifiés. L'intrus doit inverser la fonction de déchiffrement pour la clé publique sans connaître la clé privée.

Compte tenu des déclinaisons :

Elles sont de deux ordres : Signatures de groupe (en) ou signatures d'anneau (en).

Orange Caraïbes utilise une clé NPKI afin que ses salariés envoient en toute sécurité leurs messages professionnels via **Zone Centrale**.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--



Lors de la Matinale de l'assurance digitale, ont enfin été présentées les dernières innovations DocuSign Agreement Cloud destinées à améliorer le parcours de souscription :

- signature électronique qualifiée disponible en mode cloud ;
- offre de KYC (Know Your Customer) intégrée dans la plateforme DocuSign : partenariat avec IdNow et récente qualification de la part de l'ANSII (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information) de la délivrance en face à face à distance (par visioconférence) de certificats qualifiés de signature électronique ;
- signature Responsive.

A REECRIRE

SAUVEGARDE DES DONNÉES E-BUREAU DU SALARIÉ ORANGE AVEC FLEXIBLE STORAGE

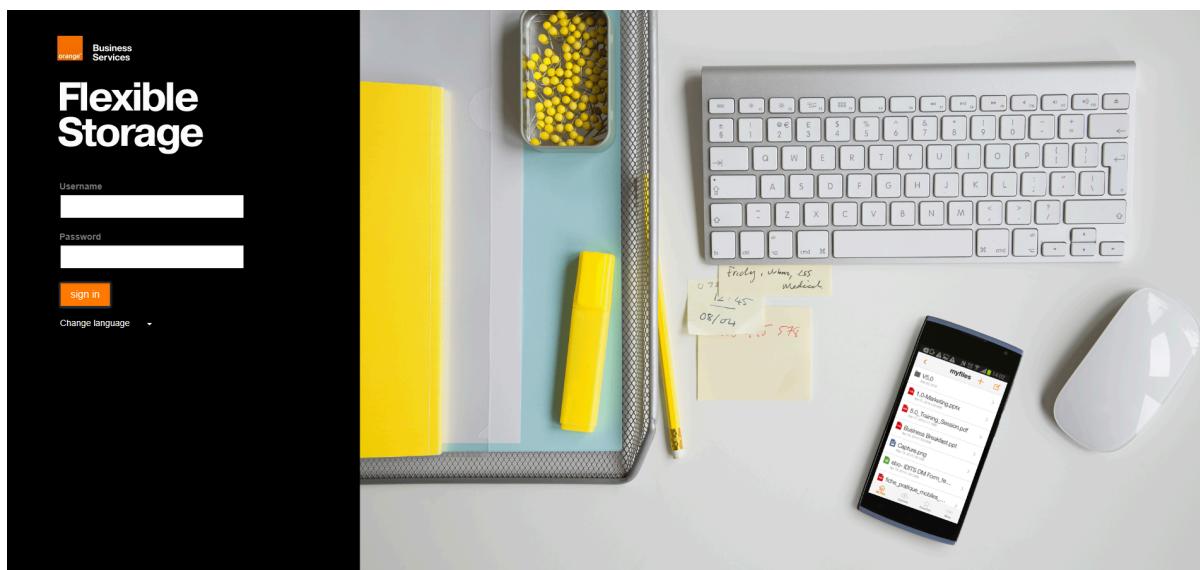


<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

Avec Flexible Storage, tous les documents professionnels sont **sauvegardés automatiquement** chaque jour à heure fixe et accessibles **hors connexion** dans le disque C.

Toutes les données, même cryptées, sont **sécurisées** puisque la solution est compatible avec Zone Central.

Ainsi, vous êtes certain(e) de récupérer vos fichiers en toutes circonstances notamment en cas de changement de votre ordinateur. **Nous vous invitons donc à les ranger sur votre disque C.**



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

PROTECTION ZONE CENTRALE

Orange Caraïbe utilise une clé NPKI afin que ses salariés envoient en toute sécurité leurs messages professionnels via Zone Centrale.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



Bienvenue sur Flexible Storage

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Retour

Se connecter >



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

LA CRYPTOGRAPHIE

La Cryptologie est une science du secret avec deux composantes complémentaires, premièrement la **cryptographie** qui consiste en l'étude et la conception des procédés de chiffrement et informations. Deuxièmement, la **cryptanalyse** reposant sur l'analyse des textes chiffrés pour retrouver les informations dissimulées.

- **Le cryptage de données**

Ce verrouillage apparaît au niveau de la signature électronique comme abordée précédemment, mais également pour la confidentialité du vote électronique, le paiement par carte bancaire (**Orange Bank**) concernant le code secret client.

La cryptographie concerne les **Décodeurs Orange** il s'agit de vérifier l'identité de l'abonné, car il est impossible de retransmettre les données décodées à une tierce personne.
 Concerne les mises à jours de données logiciels.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--



L'intérêt étant de filtrer les espions qui s'opposent dans le canal de communication entre plusieurs protagonistes.

□ **Domaine de compétence du Contentieux Electronique :**

- Cycle de vie du document électronique : stockage et transfert sur des supports différents
- La responsabilité des échangeurs de contenu : intermédiaires, hébergeurs, fournisseurs de contenu



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

CRYPTOSYSTEME¹⁹

Nous pouvons énumérer le Pretty Good Privacy dit PGP du vocable français « Plutôt bonne intimité », il s'agit d'un système de chiffrement sur logiciel.

Dans la pratique pour l'utilisation de mes tâches quotidienne j'utilise une clé PKI délivrée par le SSI (sécurité système informatique), qui travaille avec le prestataire B-Secure. Le logiciel Zone Centrale est le support du certificat d'authentification, il s'agit d'un processus du chiffrement. Le soutien applicatif se fait par le groupe de pilotage : Téléactions.

L'envoi de document privé entre salariés est possible via l'application KPass by Futura Tech. A cet effet, la clé PKI s'utilise avec un code PIN personnelle à 4 chiffres. On parle ici de « CryptUpdate ».

ORANGE DATAVENUE : Solutions pour internet des objets et le big data.

L'internet des objets nécessite 7 composantes (les lister)

**RESUME = TLS SECURE EXPLIQUER LE SCHEMA D'ALICE ET BOB = IMPORTANT
VOIR FICHE**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

¹⁹ Licences Creative Commons, droit d'auteur & protection des créations intellectuelles numériques – Rapport Master Droit Privé Outil Multimédia et Informatique p.6, sur le E-Commerce et le M-Commerce.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	---	---

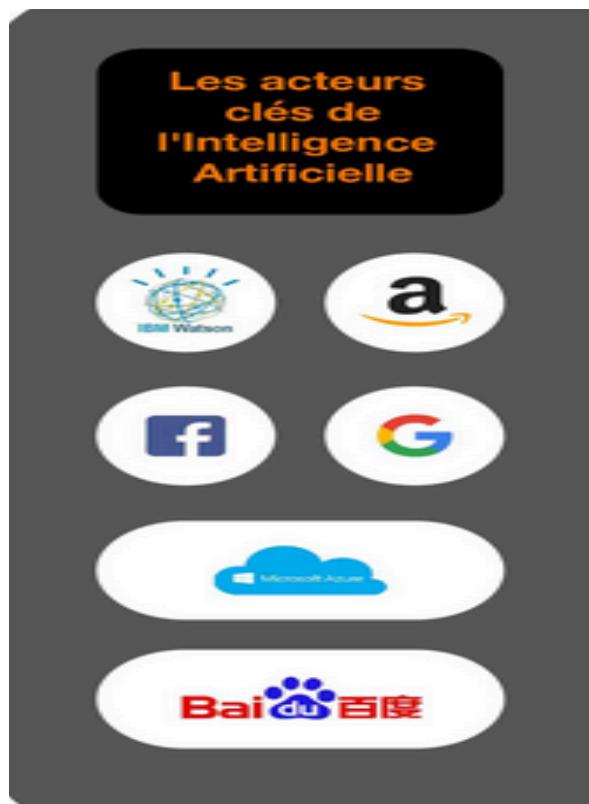
ORANGE ET L'IA



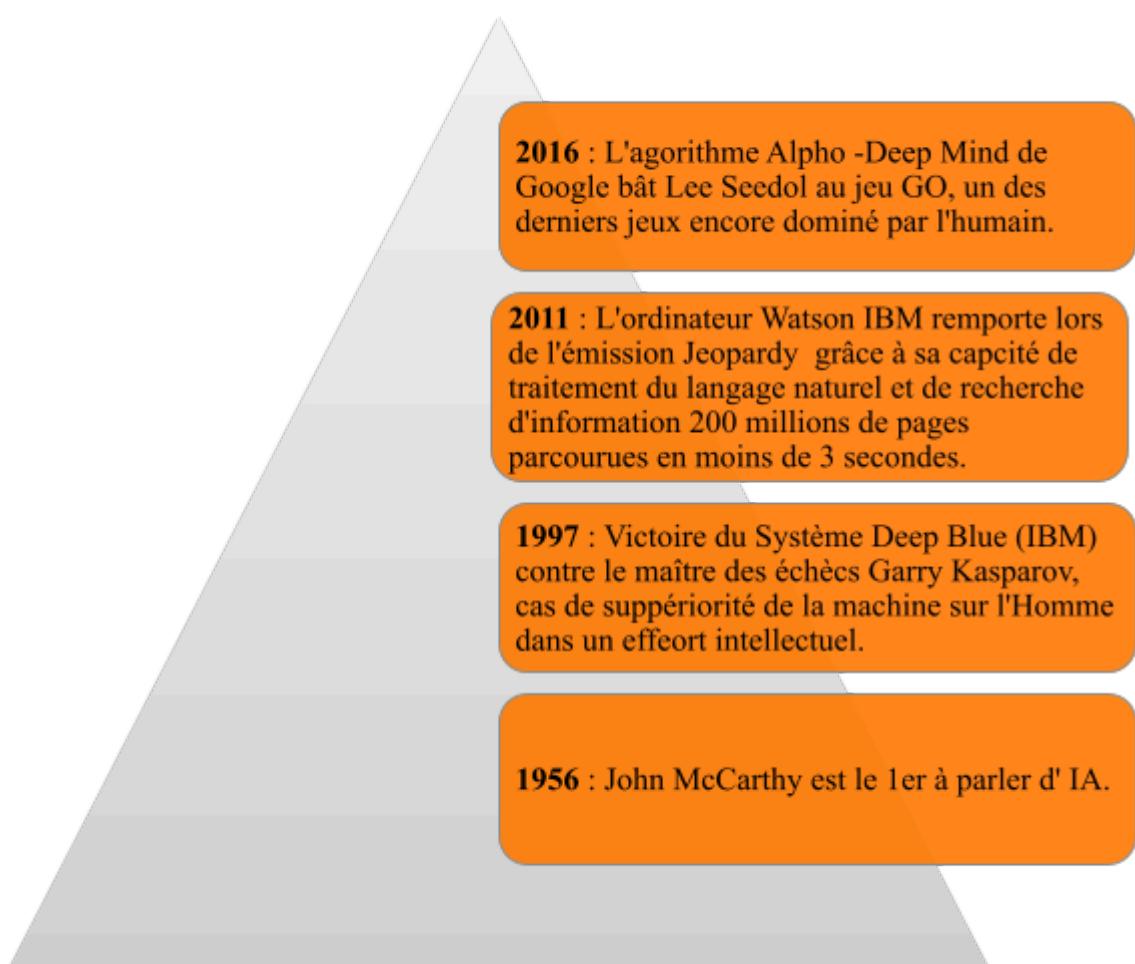
CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Paris est la **5^e**²⁰ ville mondiale à être préparée à l'IA, comme peut le traduire le graphique ci-dessous.

Rang	Ville	Pays	Population	GDP
1	Singapour	Singapour	5.673.567	96.370
2	London	UK	14.417.452	65.038
3	New York	US	20.430.533	84.100
4	San Francisco	US	4.778.382	105.408
5	Paris	France	12.285.827	70.393
6	Stockholm	Suisse	2.318.055	73.194
7	Amsterdam	Pays-Bas	2.759.366	66.831
8	Boston	UK	4.875.806	89.884
9	Berlin	Allemagne	5.247.177	43.278
10	Sydney	Australie	4.994.869	50.531

²⁰ Le Big Data.fr

CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

CONTRÔLE ET REGULATION DE LA SPHERE NUMERIQUE

Après avoir présenté les principales technologies qui sont en relation avec l'Homme telles que **la biométrie, la cryptographie, la signature électronique, les espaces de stockage dans le cloud**. Nous verrons dans cette rubrique qu'elles sont soumises à des contrôles afin d'améliorer leur progression et de protéger ses utilisateurs.

En effet, la confiance numérique passe par l'élaboration de normes et de standards de haut niveau, c'est en quoi l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information dit **ANSSI**²¹ occupe une mission majeure en faveur de la sécurité numérique.

<https://www.ssi.gouv.fr/>

- Règlement Protection des données et accès à l'information sécurisée

Droit des technologies et de l'information – NTIC

On compte également l'**ATICA**²² qui est l'agence pour les technologies de l'information et de la communication dans l'administration dépendant du Premier Ministre qui défend la protection de la vie privée sur internet.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

METTRE LES ORGANES DE CONTRÔLE NATIONAUX

²¹ Voir lexique informatique. Rubrique organes nationaux.

²² Voir lexique informatique. Rubrique organes nationaux.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Monsieur Victor O, secrétaire d'état chargé au numérique.

DATA.GOUV

LE RGPD UNE EVOLUTION REGLEMENTAIRE DU DROIT DE LA DONNEE

Le Règlement Général sur la Protection des Données est applicable à l'ensemble des 28 Etats membres de l'Union Européenne depuis le 25 Mai 2018, il a pour vocation d'une part de protéger les personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et d'autre part de responsabiliser les acteurs de ce traitement.

Pour ce faire l'accentuation de contrôle par les autorités de régulation est indispensable.

DPO, Délégué(e) à la Protection des Données, du vocable anglais Data Protection Officer.

COMPLETER SITE ORANGE BANK

<https://www.orangepbank.fr/protection-donnees-personnelles>

LE DROIT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

C'est uniquement une fois régulé que le commerce numérique peut être efficient.

La sphère du commerce électronique englobe à la fois les contrats électroniques (les contrats conclus à distance) que la protection des consommateurs en ligne.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

En France, il existe des acteurs chargés d'encadrer et de soutenir le commerce, ces actions bénéficient à toutes les entreprises ayant une activité commerciale telle qu'entenu par le code du commerce en vigueur. **A COMPLETER**

A ce propos, le FEVAD²³ et le CDCF²⁴ en sont des acteurs incontournables. Leurs missions sont les suivantes :

D'abord en ce qui concerne le FEVAD,

En second lieu au sujet du CDCF.

Le commerce électronique, dit e-commerce a une vocation mondiale d'application. Les échanges (achats/ventes) se font via des plateformes de paiement dématérialisé.

CRYPTOMONNAIE ET BLOCKCHAIN ORANGE BANK



D'après le rapport de Monsieur le Sénateur François PILLET portant sur la limitation de l'usage des techniques biométriques en date du 16 Avril 2014, il en ressort que les organismes bancaires s'intéressent à la biométrie afin de sécuriser les transactions financières, notamment

²³ Fédération du e-commerce et de la vente à distance <https://www.fevad.com/>

²⁴ Conseil du Commerce électronique de France <http://www.cdcf.com/>



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

les paiements en ligne ou sans contact, ou l'accès à des coffres forts numériques. A cet effet plusieurs expérimentations ont été autorisées par la CNIL dans ce secteur.

Orange Entreprise a investi dans l'innovation, via son fonds Orange Digital Ventures de la crypto monnaie avec la Blockchain et a lancé *Chain* en 2015. Par ailleurs, Orange Money est un service de transfert d'argent.

Cette plateforme ambitionne diverses transactions comme les titres financiers, cartes cadeaux, points de fidélité et crédit mobile. L'opérateur français de télécom rejoint ainsi un consortium d'investisseurs, dont Capital One, Citi, NASDAQ ou Visa, qui vient d'injecter 30 millions de dollars dans le projet.

<https://chain.com/sequence/>



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---

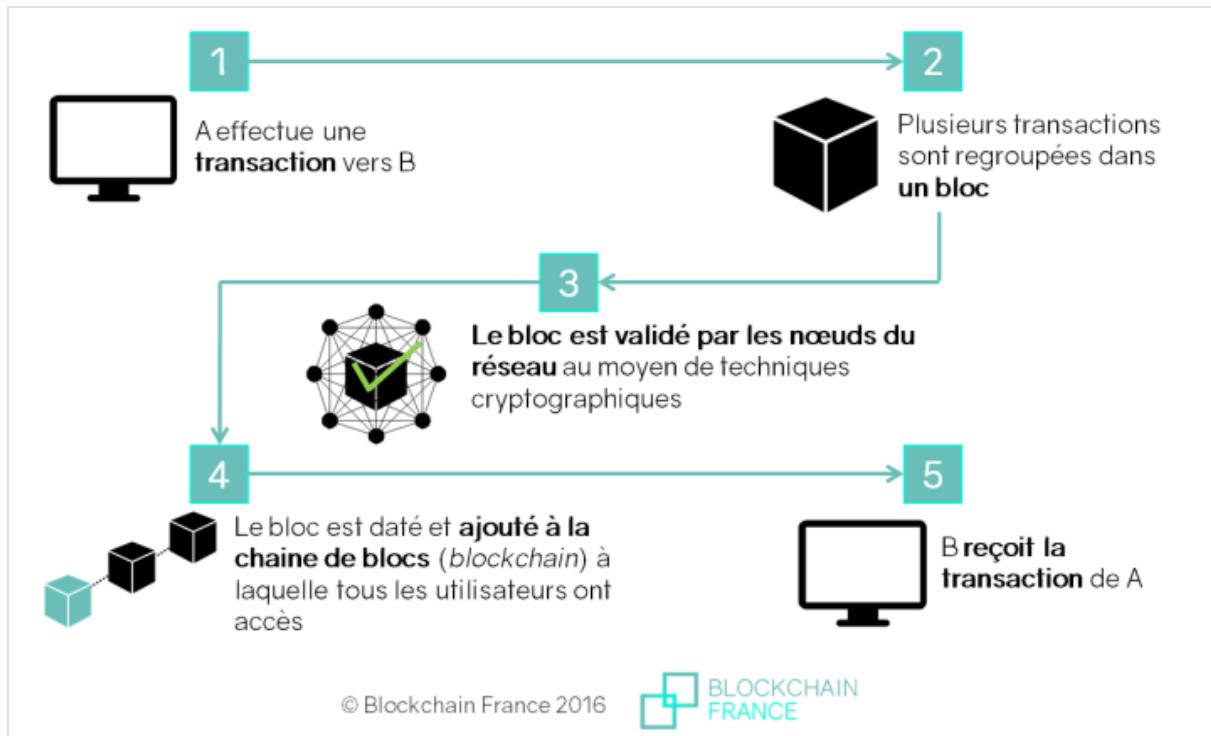


En outre, en reprenant la définition de Blockchain France, elle se présente comme étant une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

- Le schéma qui suit illustre ces propos :



De cette nouvelle avancée technologique l'intérêt pour un chef d'entreprise est large et varié, d'un point de vue économique et financier.

C'est en quoi BlockchainPartener accompagne les entreprises françaises dans leurs investissements et projets <https://blockchainpartner.fr/>.

Afin de ne pas rester uniquement au stade expérimental cette innovation doit reposer sur un solide socle juridique.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Les problématiques les plus fréquentes sont les suivantes :

- Le statut juridique des cryptoactifs
- La régulation des Initial Coin Offering (ICO)
- La blockchain comme registre
- Blockchain et protection des données
- Le régime juridique du Smart contract
- Les métiers juridiques face à la blockchain

L'usage originel du cryptoactif est de représenter une valeur sous une forme numérique.

- **Quel est le statut juridique de ce Token ? Sa valeur ?**
- **Quel « poids » juridique aura ce Token devant un tribunal ?**

Les cryptoactifs ne répondent pas à la qualification juridique de la monnaie. Le droit français ne définit pas la monnaie mais confère à l'euro un cours légal d'après l'article L. 111-1 du code monétaire et financier ; « la monnaie de la France c'est l'euro ».

BLOCKCHAIN & RGPD

Le cadre juridique qui s'attache à la blockchain est affilié à l'usage que l'on en fait d'après Maître William O'Rocke²⁵, Avocat à la Cour, Blockchain Legal.

²⁵Avocat – Fonder of ORWL & Legal Advisor of Blockchain Partner and Kleros.io.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

S'exprimant sur ce sujet, son étude²⁶ consiste à clarifier la barrière qu'il y a avec le droit de l'internet.

Ainsi, il démontre l'intérêt fiscal que présente cette technologie, en se penchant sur les crypto-actifs, puisque son utilisation permet de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Il évoque la question de la compatibilité des technologies Blockchain et le RGPD, que nous consacrons dans ce volet, ainsi nous remarquons que plusieurs professionnels du droit s'interrogent sur ce sujet, pour des raisons.

<https://medium.com/legalchain/blockchain-et-données-personnelles-les-premières-lueurs-de-bonnes-pratiques-cd7bfcbed294>

FOCUS N°1 : BLOCKCHAIN LEGAL & KLEROS

Cette rubrique sera dédiée à une entreprise qui révolutionne le système judiciaire, en ce qu'elle se veut précurseur de la « **Legal Tech** », dynamique, jeune, innovante, elle touche aussi bien le e-commerce que la finance en passant par la fiscalité. Il s'agit de « **BLOCKCHAIN LEGAL** ». LIEN HYPER TEXTE

● Présentation :

²⁶ Colloque sur la Blockchain organisé par M. Mustapha Mekki à la Cour de cassation pour le numéro estival Dalloz IP/IT en Juillet 2019: « L'émergence d'un droit de la blockchain, entre blockchain washing et blockchain bashing ».



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Leurs **offres** sont régies par une équipe d'avocats spécialisés dans le domaine de la legal tech, la compliance, le droit des affaires.

Leurs **services** sont adressés à :

- 1) Des prestataires, ayant une activité de conseil en investissement et de séquestre.
- 2) Des porteurs de projet Blockchain cantonné à des services d'échange ou à la gestion de portefeuille.
- 3) Des investisseurs en cryptomonnaie, tels que des tradeurs ou encore professionnels ou particuliers.
- 4) Des émetteurs de Tokens; soient tokens sales; security token offerinf; tokenization.

Leurs **références** :

- **KLEROS**
- **LUNO**
- **CRYPTIO** : Service d'analyse de portfolio et de calcul des plus-values en cryptoactifs.
- **ANTIOPEA** « *Blockchain Innovative Solution* » :
- **BLOCKCHAIN PARTNER**
- **COINHOUSE**
- **BITCOIN**
- **CRYPTENSE** « *Full Stock Blockchain Company* »
- **AKRYII .IO**



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

FOCUS N°2 - CONSENSYS & AUGUST DEBOUZY: LEGAL

La fusion des compétences informatique et juridique à pour finalité de répondre aux attentes des investisseurs et des consommateurs afin de rester compétitive sur le marché à court terme, puisqu'en effet, ce travail permet d'anticiper et de préparer les besoins futurs en matière de technologies légales.

- Présentation de Consensys :

Consensys a été fondé en 2014 par Monsieur Joseph LUBIN en sa qualité de co-fondateur d'**Ethereum**²⁷ il a développé plus d'une centaine de projets axés sur la Blockchain à travers le monde.

La mise en place d'une branche (service/direction) spécialisée dans la finance et touche parallèlement à la bourse (ICO) se dénomme « **Consensys Digital Asset** » cette plateforme permet la diffusion, l'échange et la vente de Token sur clé publique ou privée (à vérifier le bon terme)

- Présentation du cabinet d'avocats August DEBOUZY :

Le cabinet d'avocat August DEBOUZY est un cabinet indépendant, d'origine française et créé il y a 25 ans. Son équipe se compose de 150 avocats, dont 50 travaillant au sein de l'Union Européenne. Ces professionnels sont renommés dans le secteur juridique, ce qui leur a valu plusieurs récompenses consacrées par leurs pairs au cours de l'année 2019.

²⁷ LIEN HYPERTEXTE ET RELATION DANS LE LEXIQUE.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

La priorité des avocats d'August DEBOUZY est de satisfaire la demande leurs clientèles, pour se faire ils s'adaptent aux changements du marché.

- ***Missions :***

En effet, cette alliance entre Consensys le spécialiste des technologies et le Cabinet d'Avocat August DEBOUZY²⁸ qui assure une sécurité légale notamment en matière de compliance, existe depuis 201... et est à l'initiative de

Ils ont à leur palmarès des clients à l'échelle internationale (**B2B principalement : SA/PME/Start-Up**): ce qui confirme leur enracinement dans la sphère de la légal Tech.

L'enjeu est de favoriser l'innovation technique afin de créer de nouvelles opportunités d'affaires.

A REFORMULER

²⁸ <https://www.august-debouzy.com/en/zoom-on-consensys>



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

VIVA TECHNOLOGY



- Présentation de la **VIVA TECHNOLOGY**

RÉSUMÉ A FAIRE

Au cours de la préparation de mes travaux, mon choix s'est porté sur le cabinet d'Avocat August DEBOUZY, car l'équipe met en avant l'entraide partenariale.

À initiative de **l'Association French Tech**²⁹, la Start You Up Program – dit SYU en résumé, est un dispositif qui encourage l'innovation technologique au travers un programme d'accompagnement juridique, ainsi un concours est lancé depuis 2013 par le cabinet d'Avocat August DEBOUZY.

En outre, les lauréats bénéficient d'un accompagnement et d'une expertise ayant pour finalité d'asseoir une pérennité en faveur de leur activité, dans les domaines du droit des affaires.

²⁹ Voir annexe : Lexique partie - Association Numérique.

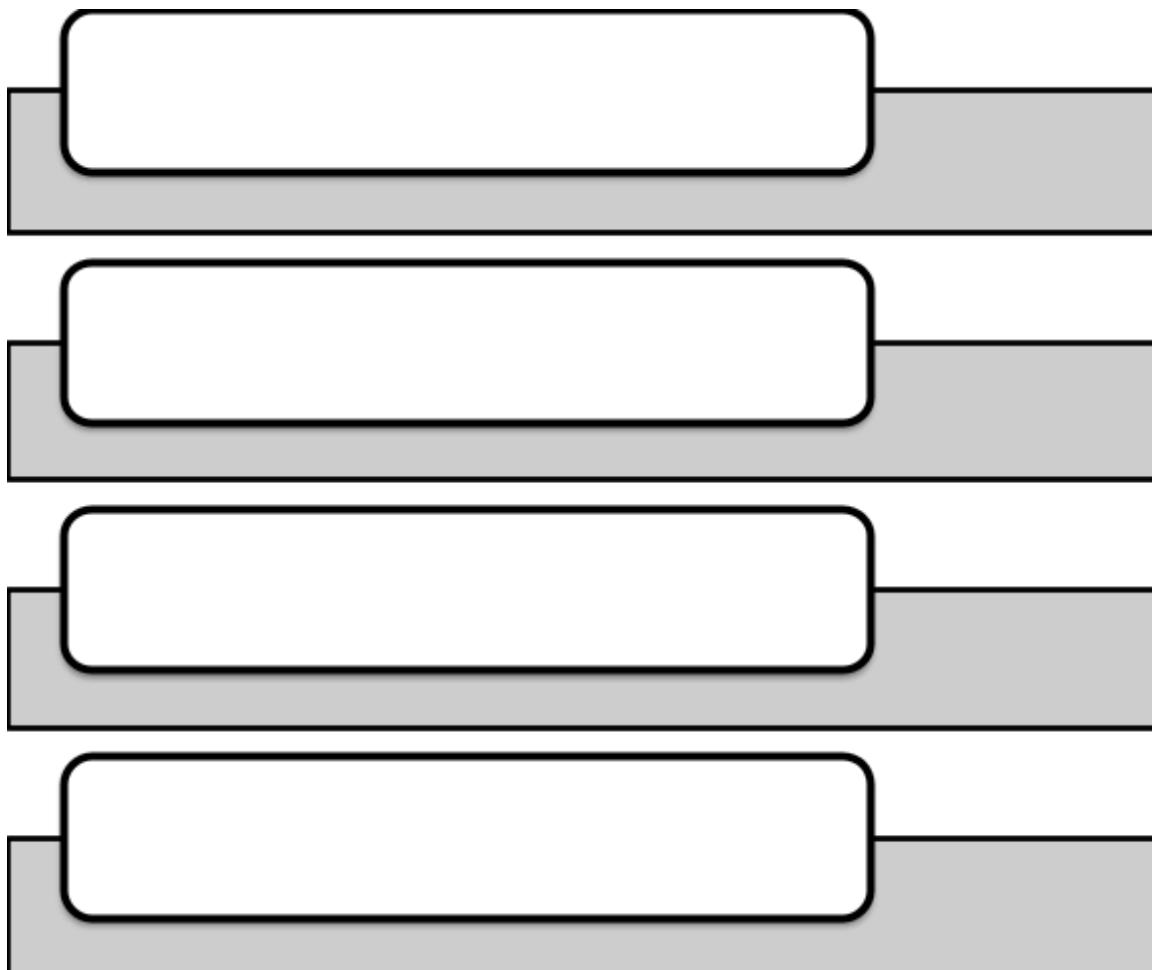
<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <hr/> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



ATELIERS CONFÉRENCES VIVA TECH AD – 2019



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



CRITERES DE SELECTION

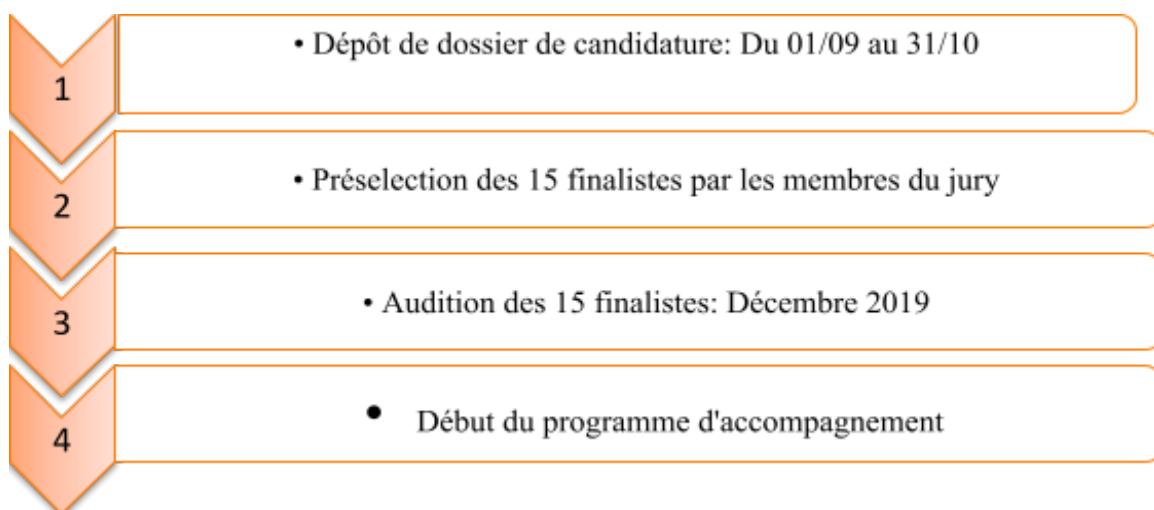
- Être une entreprise créée il y a **moins de trois ans**,



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

- Être enregistré au **RCS**,
- Le **profil** du manager et l'expertise de l'équipe **porteuse du projet**,
- L'**attractivité** du projet d'entreprise,
- La force **innovante** du projet,
- Le **business plan** et les perspectives de développement et de **rentabilité**.

PROGRAMME D'ADHESION



LAUREATS STU – 2019

Le choix des gagnants du concours touche des secteurs variés et divers parmi eux :

- Bamboo for life : Secteur d'activité touchant à l'environnement.
- Diabnext : Secteur d'activité touchant à la Télémédecine.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

- Sweepin : Secteur d'activité médicale, l'entreprise propose une géolocalisation du patient.
- Unkle: Cette entreprise est la seule à proposer de se porter garante pour la location de biens immobiliers.
- Yogosha : Cybersécurité.

FAIRE UN PETIT RESUME DE 3 LIGNES POUR CHACUNS DES GAGNANTS



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

EDITORIAL

DEFINITION :

*Citation*³⁰: « La Blockchain, permet de stocker les données d'une transaction de manière pérenne et inaltérable et d'en assurer la quasi-inviolabilité tout en octroyant un libre accès par les personnes intéressées. Il est également possible de procéder au cryptage de ces données. »

ANALYSE :

Par ce qu'elle représente, le déploiement de la Blockchain touche l'ensemble des acteurs économiques à court échelle et par ricochet l'ensemble des consommateurs.

Un usage répété de ce mode opératoire simplifié « effet boule de neige »

IMPACT :

- **Economique** : créateur d'emploi.
- **Fiscale** : imposition des actifs.
- **Financière** : Un système financier mondiale plus ouvert.
- **Sociétale** : Tâches quotidiennes moins contraignantes pour tous.

SOLUTIONS JURIDIQUES :

³⁰ Oliver De Maison Rouge – La gestion Juridique des Cyberisques Structurels, p.65



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Les **SMARTS CONTRACTS**³¹, ils doivent être compris comme une architecture en trois couches :

- 1/Les Oracles, sources de données externes fiables.
- 2/Les contrats Ricardiens ³²fiables qui mettent en code exécutable avec sa version lisible et interprétable par des humains.
- 3/La Blockchain Publique, qui garantit la transparence et l'immutabilité de l'exécution du contrat.

EVOLUTION :

A terme la blockchain pourrait pour l'ensemble des transactions consensuelles ; telles que la vente et les achats entre sociétés et consommateurs devenir une pratique usuelle en se substituant aux usages habituels.

³¹ **Open Law**

<https://medium.com/@OpenLawOfficial/the-smart-contract-stack-5566ea368a74>

³² Voir Lexique annexe



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

CRYPTO ACTIFS & TAXATION

Pour comprendre de quoi il en résulte d'un point de vue fiscal et la nécessité de taxation des crypto-actifs, il convient de situer le contexte dans lequel cette avancée est apparue.
(PHRASE A REFORMULER)

● CADRE/CONTEXTE

- **Problématique :** *Comment taxé sans empêcher l'innovation et le progrès technique, {permettant l'application} de nouvelle régulation ?*

● HISTORIQUE

METTRE LES BONNES DATES

À noter une évolution législative notable en matière fiscale.

En effet, ces avancées étaient très attendues par les fiscalistes (et autres professionnels).

2014: Imposition des BNC occasionnellement puis des BIC dès lors en lien avec l'activité habituelle.

2017: Imposition des Plus-Values. QUEL ARTICLE DU CGI



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

2019 : article 150 VH bis I du nouveau code de général des impôts (CGI), applicable aux cessions occasionnelles de bitcoins et autres crypto monnaies ainsi que les plus-values réalisées à titre occasionnel par les personnes physiques résident fiscalement en France.

Parler de **CRYPTIO** : Déclarer les bitcoins et crypto-monnaies au fisc français. (Pour les entreprises ayant leur domicile fiscal en France/ à l'étranger), il y a-t-il un seuil ? et des critères d'appréciation ?

Article L.54-10-1 du Code Monétaire et Financier :

Article L.552-2 du Code Monétaire et Financier :³³

Article 4B:

Loi PACTE :

RGAMF n°2019-486 du 22 mai 2019 : Pour la croissance et la transformation des entreprises.

● ABSENCE DE DECLARATION

Sanctions :

Amande administrative 000000 euros prévu par l'article 000 du code de

TAXE SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

³³ Réglementation ICOS Jeton Token Numérique – Revue CMS Francis Lefebvre du 08/08/2019



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Article de presse³⁴

- **DSP2** ³⁵:
- **FEVAD**

● **CONSÉQUENCES POUR LES UTILISATEURS ET LES INVESTISSEURS**

Impact sur les investissements (ralentissement/ Stagnation)

Installe un sentiment de confiance

NORME ISO ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Technologies de l'information -- Techniques de sécurité -- Gestion des incidents de sécurité de l'information <https://www.iso.org/fr/standard/60803.html>

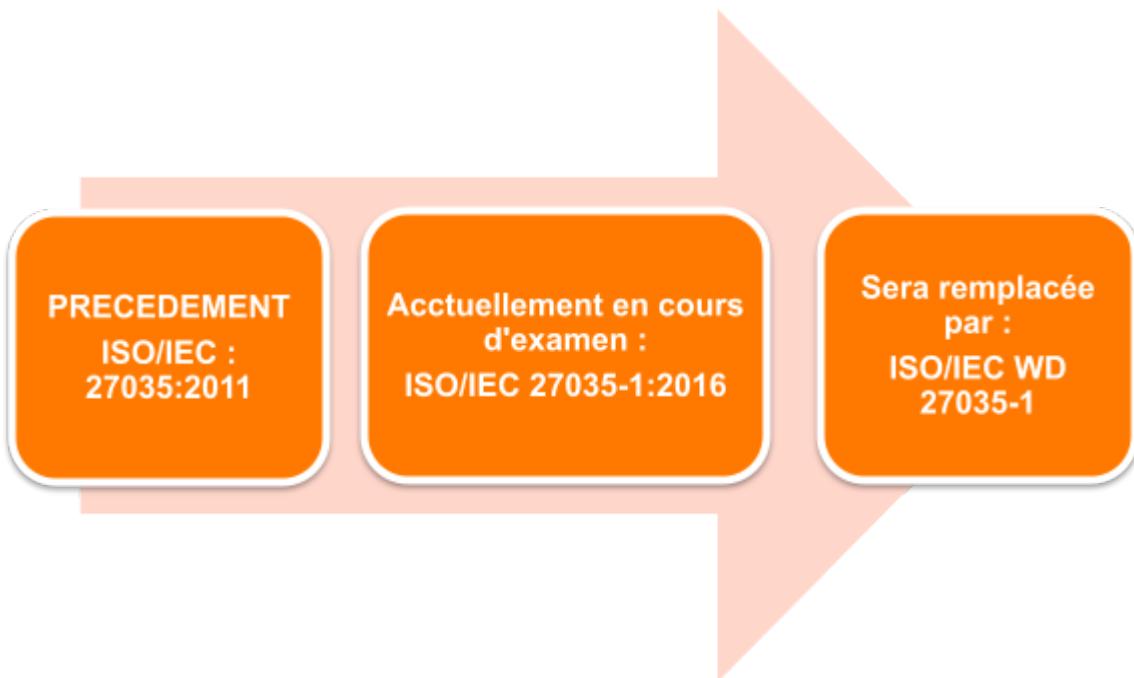
³⁴ Article du 07/10/2019, M. Alain Bensoussan :

https://www.alain-bensoussan.com/avocats/taxe-sur-les-services-numeriques-2019/2019/10/07/?utm_source=dlyr.it&utm_medium=linkedin

³⁵ Dossier FBF – Sous la direction de Madame Marie-Anne Barbat-Layani
http://www.fbf.fr/fr/files/AU8CQN/MEMO_08_DSP2.pdf



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--



Sécurité des technologies de l'information ICS [35.030](#)



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

ORANGE BANK

Née le 22 Avril 2016, d'un contrat entre Groupama et Orange ; Orange Bank a officiellement démarrer le 2 novembre 2017 et devient une filiale du groupe.



Comme expliquer précédemment cet outil est piloté via la Biométrie le client en a un usage personnel et protéger.

La particularité de cette banque est qu'elle propose une fusion des avantages présents dans une banque classique et d'une néo banque.

Articuler par l'Intelligence Artificielle Djingo, le client est en relation constante avec le produit 24 heures sur 24.

Simple et facile d'utilisation, il suffit de télécharger l'application via Store (compatible avec Android et Iphone).



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

- **NEO BANK : PRESENTATION DU SECTEUR**
- **CONSEIL POUR SÉCURISER SON COMPTE BANCAIRE**

Afin d'éviter les piratages et les arnaques il convient pour les utilisateurs d'adopter les mécanismes adéquats :

- Ne pas écrire son code secret
- Ne pas perdre la carte bancaire de vue
- Fréquenter souvent son compte
- Faire opposition et porter réclamation immédiatement
- Ne pas se connecter depuis un courriel ou un SMS
- Protéger son matériel électronique

En matière de sécurité la **FBF** (lexique) : Fédération des Banque Française prodigue les bonnes pratiques directement sur le site internet ³⁶d'Orange Banque.

A COMPLETER

³⁶ <https://www.orangebank.fr/documents-conditions-reglementaires>



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

LES MÉDIAS SOCIAUX ET LE CYBERESPACE

D'un point de vue juridique, les propriétés intellectuelles jouent un rôle prépondérant dans l'utilisation des technologies. Elles se veulent protectrices et englobent plusieurs points :La liberté d'expression

- La protection de la vie privée en ligne
- La diffamation et l'atteinte à la réputation
- L'utilisation des médias sociaux en milieu de travail

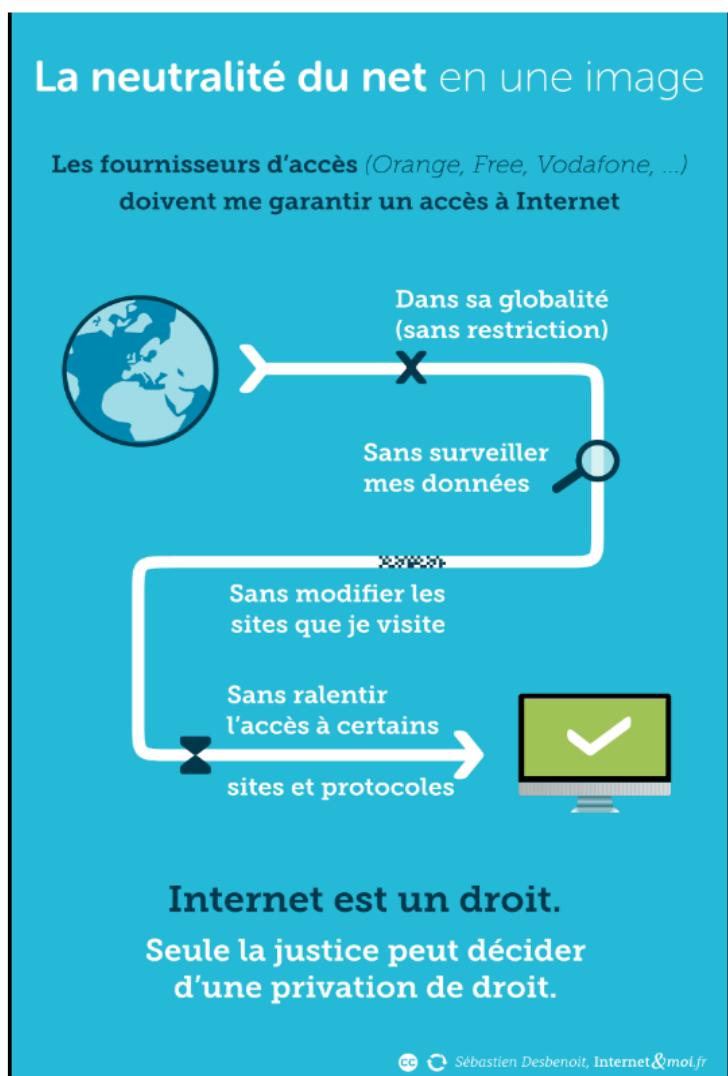


<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	---	---

NEUTRALITE DU NET ET PROTECTION DES INTERNAUTES



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

SOURCE : Internet & Moi.fr <https://internetetmoi.fr/newsletter/index.html>

PRINCIPE :



LA CYBERCRIMINALITÉ

Il existe divers Algorithmes d'attaques :

- 1) L'attaque brutale
- 2) L'attaque par séquences connues
- 3) L'attaque par séquences forcées
- 4) L'attaque par analyse différentielle



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Le contentieux informatique d'entreprise s'articule également autour des notions suivantes :

- Le piratage informatique
- L'intrusion dans le réseau : vol de données, d'argent
- Le hacking social : vol d'informations privées
- L'E-Réputation
- Cyber sécurité / DATA BLOCK CLE NPKI

TITRE : Certification de sécurité pour solution numérique reconnue par les acteurs du marché.



CONSTAT : De cette infographie il en ressort qu'il existe diverses entités telles que l'**ANSSI** / **SC MAGAZINE BEST BUY** / **HEXATRUST** / **France Cyber Sécurité**, qui œuvrent en faveur de la sécurité numérique.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
---	--	--

Source : Wallix Group 2019

❖ LA PLACE DU LEADER DANS L'ECO SYSTEME NUMERIQUE

L'actualité ORANGE en matière de Cyberdéfense au 11 Juillet 2019.

A COMPLETER – METTRE UN ARTICLE DE PRESSE

INFOGRAPHIE CI- DESSOUS

JOURNEE DATA DU 20 JUIN 2019 ORGANISER PAR ORANGE GARDENS

La thématique de cet évènement tournait autour de la question suivante : « Comment la Data et l'IA contribuent à améliorer l'expérience client sur nos canaux (Points de Vente, Service Client, Intervention, Digital...) ? »

En effet, l'utilisation de la « Donnée » était au cœur des échanges, d'ailleurs des intervenants externes à Orange entreprise y ont pris part. Ici, c'était l'occasion de présenter les innovations et les tendances du marché.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	---



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Orange Cyberdéfense propose divers services de surveillance afin de répondre à la demande du marché tels que :

- Une veille sur la réputation et la propriété intellectuelle
- La surveillance et fermeture des sites web et des applications frauduleuses détectés
- Le suivi et retrait des noms de domaine fallacieux et de phishing
- Le monitoring des fuites de données et du Dark Web

PROCESSUS

- Le client reçoit des alertes via portail interne avec la réception d'e-mail ou SMS, prochainement une application mobile sera dédiée à l'information client.
- Ce procédé est mis en place par des analystes et experts IT.

Qu'est-ce que l'InterCERT-FR ? (*source ANSSI*)

Le groupe InterCERT-FR réunit un ensemble d'organismes ayant des activités d'IRT (Incident Response Team) sur le territoire français. L'objectif premier du groupe est de renforcer la capacité de chaque membre à détecter et à traiter les incidents de sécurité impactant sa communauté. L'échange d'expérience et le partage d'informations pertinentes sont les deux principales missions concourant à la réalisation de cet objectif. L'InterCERT-FR n'a pas de vocation commerciale.

Le tableau ci-dessous liste les organismes et points de contact des membres de l'InterCERT-FR qui souhaitent y apparaître.

A REFORMULER

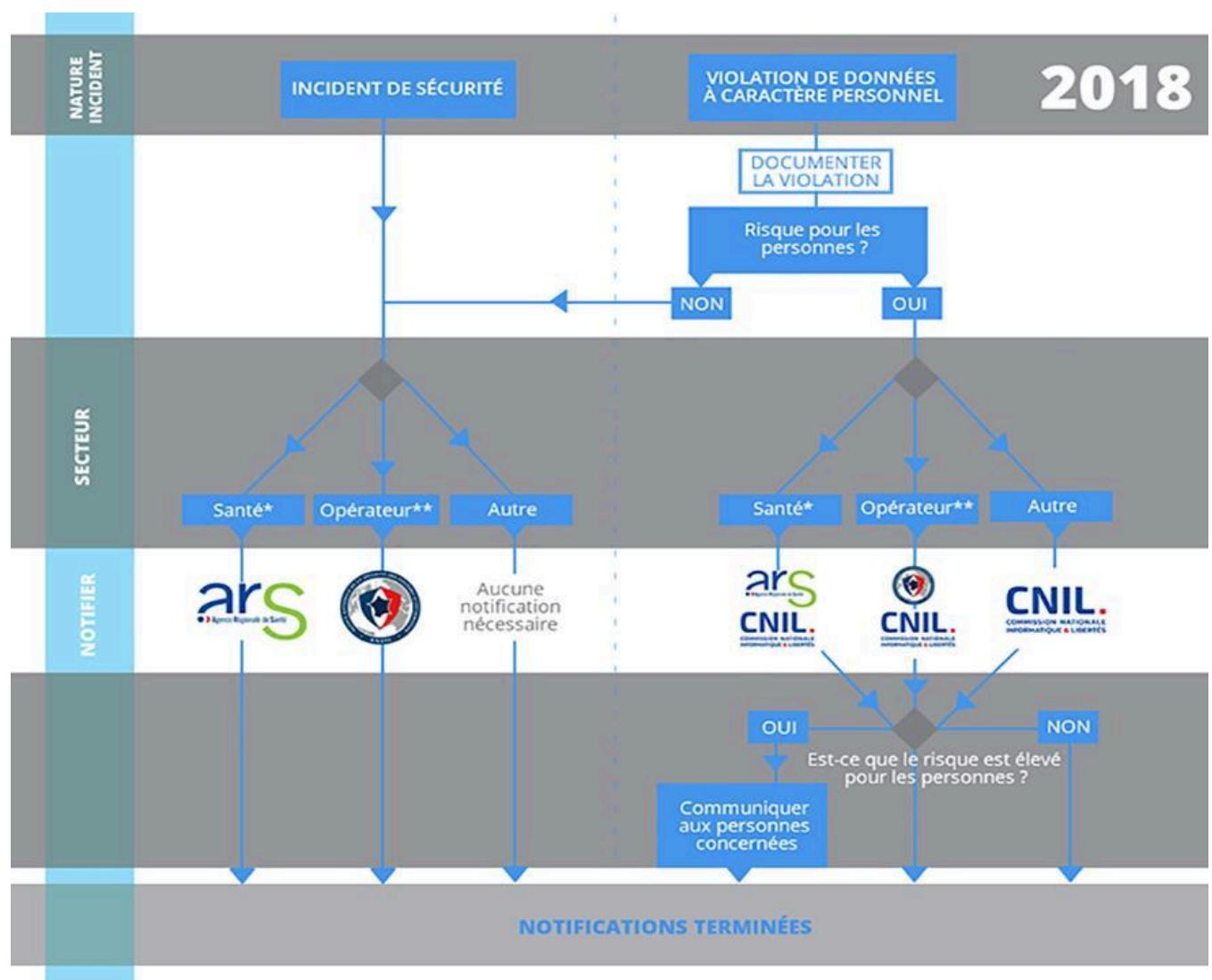


<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	---	---

TITRE : CIRCUIT ANOMALIE



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---



Source : CNIL 2017



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

CONSTAT : OIV

ORANGE ENTANT QU'OIV

OPÉRATEUR D'IMPORTANCE VITALE

Voir fiche

ETUDE DES STATISTIQUES

- **STATISTIQUES DES CYBER ATTAQUES**

METTRE UNE PHRASE D'INTRODUCTION EXPLICATIVE

Etude par secteur géographique :

- **En France Nationale**

En 2018, 80% des entreprises françaises ont constatées une cyberattaque, comme le confirme le journal « *LE FIGARO* »

Parmi les affaires, nous recensons le cas de l'usine **Renault** sur le site de Douai en date du **15 Mai 2019**.

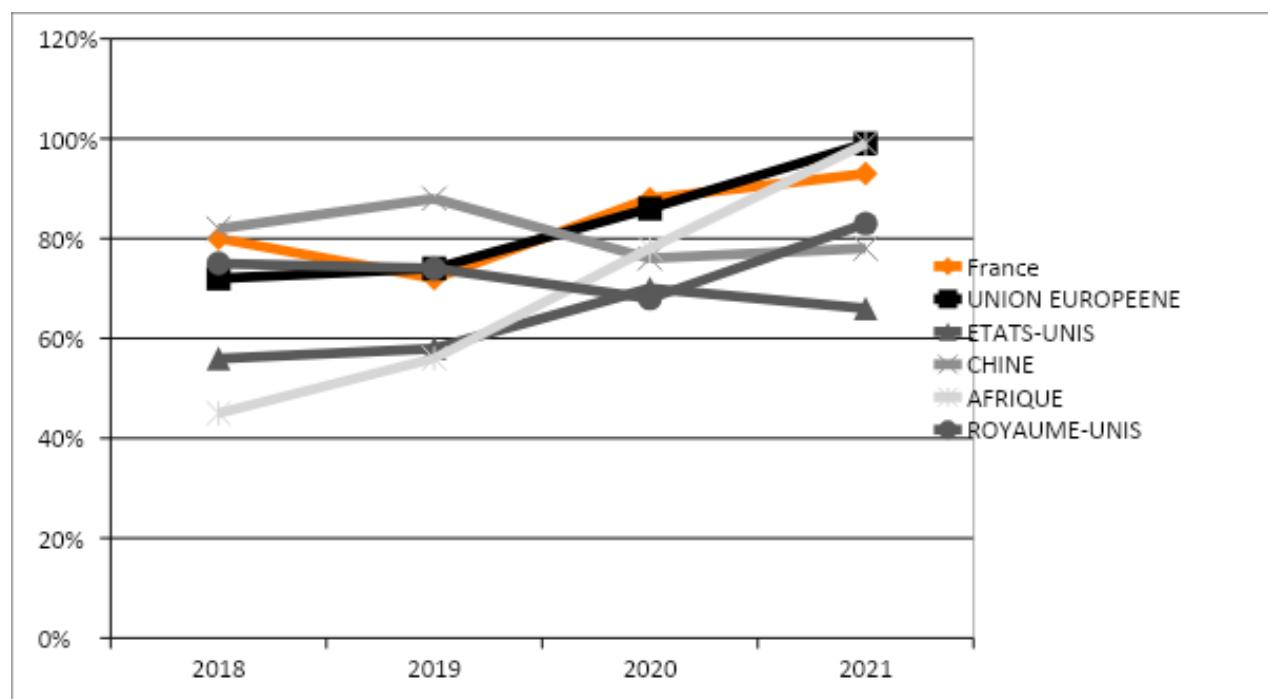
- **Dans l'Union Européenne**
- **Aux Etats-Unis**
- **En Chine**
- **Aux Royaume-Unis**



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

Le schéma ci-dessous illustre mes propos.

TITRE: EVOLUTION DES CYBER ATTAQUES INTERNATIONALES DE 2019-2021



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

INTERPRETATION : Nous constatons qu'entre 2019 et 2021 le nombre d'entreprises touchées par des cyberattaques restent en constante évolution.

D'où l'importance qu'elles s'équipent en matière de cyber défense, et qu'elles s'entourent de professionnels spécialistes du contentieux numérique.

- **STATISTIQUE DU COMMERCE ELECTRONIQUE**

L'étude du cabinet d'audit Robert Half, porte sur les technologies, le digital et l'aspect juridique, soient des sujets qui correspondent à nos recherches. Il apparait donc opportun de s'y intéresser afin d'appuyer nos arguments avec des chiffres clés affiliés au e-commerce.

D'autant plus, que ces études ne sont pas un cas isolé puisque le cabinet d'audit KPMG également s'intéresse aux données chiffrées du commerce électronique, ce en quoi il a basé un rapport³⁷ portant sur la FEVAD.

Il en ressort que l'e-commerce progresse de 92,6 milliards d'euros en 2018, l'une des conséquences est que cette progression pousse les marques à se réinventer. Avec les cyberacheteurs³⁸, ils sont au moins 38,8 millions en France à acheter en ligne, ce qui représente potentiellement 100 milliards d'euros en 2019. L'étude KPMG, précise également que les achats fait sur mobile correspondent à 13,8 millions d'euros soit 87,5% des internautes.

Cependant, toutes les entreprises n'évoluent pas au même rythme, il existe **trois grands profils de maturité**, à savoir :

³⁷ Mettre les références du rapport aller dans mes @

³⁸ Voir lexique en annexe.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

- First movers
- Fast followers
- Late movers

TELEPHONIE MOBILE & STATISTIQUE

Les études établies par l'INSEE démontrent qu'il est possible actuellement d'estimer la population résidente à partir de données de téléphonie mobile, il s'agit d'une première exploration. Cette phase permet de construire des indicateurs statistiques.

En outre, l'intérêt d'avoir comme échantillon les données est multiple, d'abord cela représente l'avantage d'avoir une résolution spatiale et temporelle élevée, ensuite de se fixer sur une haute fréquence, de prendre des données issues d'applications spécialisées.

Toutefois, les données d'un seul opérateur ne sont pas assez représentatives dans l'échantillonnage, pour que l'étude soit optimum, car on ne peut faire de comparatif, de plus elles sont parfois anonymisées.

À titre informatif, cette étude est faite à partir d'une convention tripartite entre Orange, Eurostat et la direction de la méthodologie et de la coordination statistique internationale de l'INSEE. Elle correspond aux enregistrements réguliers de la localisation de téléphonie mobile, ou tout au moins l'antenne³⁹ à laquelle le téléphone est connecté.

Ces informations se rapportent sur des personnes présentes en un lieu avec des niveaux de précisions géographiques.

³⁹ Voir lexique : Polygone des Voronoï - Typologie des antennes (satellites etc.)



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

En conséquence, sans ce recueil aucune cartographie de la population et son évolution ne peut être élaborée au vu du cahier des charges supportés par les statisticiens.

Par ailleurs, le projet « *Opal, Open Algorithmes* » relatif aux données sensibles, met à la disposition des chercheurs une plateforme permettant de faire tourner des algorithmes sur des données de téléphonie mobile, auxquelles les chercheurs n'ont pas directement accès.

Dans ce cas précis on parle de « *Designes Data* », car ces données sont construites spécifiquement pour mesurer l'objet d'étude, à la différence de l' « *Organic Data* », qui sont des données produites naturellement.

DES ENREGISTREMENTS AUX DONNÉES

Les réseaux ont une structure cellulaire qui signalent la présence des téléphones cellulaires des abonnées à proximité de ces antennes. Elles sont disposées sur des tours dont on ne peut connaître les coordonnées.

Par conséquent, les chercheurs statisticiens peuvent construire des indicateurs sur la fréquentation de certains lieux, ou les comportements de mobilités à des niveaux géographiques et temporels très fins.

Ainsi, la fréquence et la régularité de ces enregistrements, le niveau de finesse se rapportant à la granularité auquel on pourra construire des indicateurs, dépend du type de données.

Ces différentes données sont de plusieurs types soient des CDR / CRA⁴⁰, qui correspondent à la réception ou l'émission d'appel en l'envoi de SMS ou encore de l'action volontaire de l'abonné, dans ce cas de figure il s'agira de la collecte de données actives.

⁴⁰ Voir lexique



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Ces dernières servent à la facturation et les opérateurs les utilisent « par défaut ». Sachant que les CRA ont une plus grande valeur probante en finalité.

En France, ils ont l'obligation de les conserver pendant six mois.

Les données de signalisation, appelées également « *signaling data* », sont des données passives qui sont générées à partir de réseaux de télécommunication et internet, 2G, 3G, 4G.

A COMPLETER VOIR @

STATISTIQUE MATHÉMATIQUE ECONOMÉTRIE ET BIG DATA : CONVERGENCE

Machine learning : pas de précision entre des estimations ou la causalité donc sur l'IA (palliatif)

Econométrie

Informatique quantique

A APPROFONDIR @

STATISTIQUES SUR L'INFLUENCE DES BIG DATA SUR LE PIB

Une étude a été faite par Madame Stéphanie Combes, Monsieur Clément Bortoli et Monsieur Thomas Renault, portant sur la croissance trimestrielle française (**A COMPLETER**)



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

p.17 article FEVAD

Forecasting: prévision par nature

Nowcasting: prévision immédiate

GPD Growth by Reading Newspapers

Article de Monsieur François Robin sur la modélisation du chiffre d'affaires et du e-commerce.

CYBERSECURITE & L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

D'après Monsieur Rodrigue Le BAYON, Directeur des CyberSOC d'Orange Cyberdéfense,
Août 2019.

VOIR ARTICLE LINKEDIN

À ce jour le mode d'utilisation par les entreprises en matière de cybersécurité est la « Machine Learning» (mais pas seulement)

INTÉRÊTS POUR L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

La multinationale française ne manque pas d'idées pour le déploiement d'outils dans le futur. Ainsi Monsieur Helmut Reisinger a présenté les résultats financiers.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

La Deep Technological Innovation est au cœur de ses préoccupations. Il s'agit d'une innovation de rupture.

Les énergies renouvelables sont aussi synonymes d'innovation. Il en va de même pour les Biotechnologies.

Orange lutte contre la fracture numérique notamment pour les territoires insulaires comme la Guyane.

Orange réaffirme que ses relations sont basées sur la « confiance », ainsi suite à la Réglementation Générale de Protection de Données (RGDP). La DATA de l'entreprise n'utilise pas les données personnelles de ses clients à des fins commerciales, par ailleurs, elle entretient une fibre humaine dans les actions qu'elle mène.

Par ailleurs, le lancement de la 5G est prévu pour le courant 2020 soutenu par le déploiement de teste dans les plus grandes villes françaises.

IMPACT

INVESTIDOR DAY

Comme aime à le rappeler Monsieur Ramon FERNANDEZ Directeur Financier toutes entreprises peut s'appuyer sur les actifs solides et consolidés d'Orange pour leur développement.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Pour rappel, l'entreprise dispose d'actifs solides, et est un Leader Européen de foyers connectables au **FTTH Fiber to the Home**, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ».

LA VIF : VISO CONFERENCE ENTRE LE PDG/DO & SALARIES

Le Mercredi 12 Décembre 2018, a eu lieu dans tous les bureaux d'Orange Entreprise, une présentation en directe pour tous les salariés souhaitant être informés des nouvelles avancées d'ordre techniques et technologiques, afférant à Orange Entreprise.

Ces annonces ont été faites par le Président Directeur Général de la société en personne, Monsieur Stéphane RICHARD, en direct par Visio conférence.

Durant cette allocution plusieurs aspects ont été invoqués :

- L'inclusion et la fracture numérique : Fibre, Développement dans le territoire de la Guyane Française.
- Câble sous-marin « PEACE »: Egypte, Afrique du Sud, Kenya, Pakistan
- La Domotique, téléassistance à domicile
- La Live Boxe : Essai gratuit, et appliquée courant 1^{er} trimestre 2019.

L'entreprise travail en cohésion avec un écosystème technologique, cet ensemble se traduit par le vocable : Maison Connectée.

- L'intelligence artificielle (IA) : Speaker vocal nommé « Djingo » ; 49 euros pour les meilleurs clients.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

Plusieurs partenaires rentrent en jeux : Bosh / Philips / Amazone Deezer/ Groupama (Maison Protégée).

Il s'agit d'innover afin de créer une vie digitale de multiservice, qui s'implante dans un projet européen.

- La 5G : Innovation Chatillon Garden UHD.

Lancement dans 17 Villes de France, prévision d'étendre à l'Union Européenne, afin de créer un réseau d'ici 2020. A ce propos, la Ville de Lille se veut exemplaire en la matière.

Ici la sécurité passe par une succession d'algorithmes cryptographiques.

- L'existence de 26 centres en matière de Cyber Sécurité, et se place parmi les leaders européens.
- « Vote-Block Chain » pour les Collectivités Locales qui voudront mettre en place des projets, tels que l'installation de réseaux routiers, ou de nouvelles infrastructures.

Pour conclure, ce rapport de synthèse fait état des lieux des ambitions de l'entreprise. L'utilité première étant de contribuer à l'amélioration de la vie en communauté, à l'ère du numérique.

START-UP DAYS ORANGE: DANS L'ACTUALITÉ

Orange Entreprise soutient 120 TPE / PME en France : <http://startup.orange.com/>

Du 20 au 30 Mars 2019 un dispositif spécial est programmé dans les Boutiques du Groupe, il s'agit d'axer cette démarche autour de l'innovation locale.



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

**PROJET DE MONSIEUR BRUNO LEMAIRE MINISTRE DES FINANCES ET DE
L'INDUSTRIE - 26/04/2019**

Plusieurs problématiques ont été abordées entre Monsieur le Ministre des Finances et Monsieur Alexandre Stachtchenko de Blockchaine Partenaire, visant à résoudre les interrogations posées par les professionnels du secteur bancaire, juridique et comptable en constante relation avec des chefs d'entreprises confrontés aux exigences d'une part du marché mais surtout du client qui a accès au

C'est en quoi les points suivants ont le mérite d'être éclairci soient ;

- La taxation
- La comptabilité
- L'encadrement juridique des cryptoactifs

● Cryptomonnaie publique

Emise par les Banques Centrales

Assemblée générales FMI



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

□ Citation⁴¹ de Monsieur Le Maire :

« Le vrai défi pour les services de paiement est de réduire les délais de fonctionnement, les délais de transition et les coûts des opérations financières transfrontalières. Mais aussi d'offrir un accès facile aux populations dans les pays peu bancarisés »

En poursuivant par :

« Que nous engagions une réflexion sur une monnaie numérique publique émise par les banques centrales qui garantirait la sécurité totale des transactions, leur rapidité, leur simplicité et leur gratuité. Nous pourrions avancer dans cette voie lors des prochaines assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en octobre »

⁴¹ Journal **La Croix**, le 05/09/19

<https://www.la-croix.com/Economie/France/Bruno-Le-Maire-creation-d'une-cryptomonnaie-publique-2019-09-05-1201045529>



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

CAHIER DES CHARGES « POUR LES ENTREPRISES » (PAS FORCÉMENT QUE POUR ELLES)

La diffusion d'information sur internet passe par un cahier des charges à tenir et respecter pour ceux qui le diffusent. En effet, certaines informations à caractère obligatoire doivent figurées sur la page internet à l'attention du tout public, à savoir : (*sources*)⁴²

- Notice légale
- Police de cookies
- Politique de protection de données
- Téléright
- Contact DPO

= COURS OIM

LE DROIT POSITIF

A ARGUMENTER PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE PRÉFÉRENCE

Nous comptons actuellement une multitude de texte encadrant le commerce électronique dit e-commerce (autres champs d'application à mentionner)

Parmi elle, en France, l'une des législations en vigueur est celle de la « Loi pour une République Numérique » promulguée le 7 octobre 2016 elle a pour objectif de

En effet, en matière de « Télécommunications » une entreprise telle qu'Orange, doit se soumettre aux pouvoirs de contrôle et de sanctions émis par l'ARCEP afin de garantir la

⁴² Lexing Alain Bensoussan Avocats



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

neutralité de l'internet, ainsi qu'un accès non discriminé au réseau pour l'ensemble des acteurs économiques. **Loi n° 2016 – 1321 du 7 octobre 2016**

Toujours en ce qui concerne la télécommunication la **Loi n° 2016 – 1321 du 7 octobre 2016** prévoit des mesures d'accélération du déploiement du très haut débit et de la fibre dans nos territoires.

À ce propos, durant ma période contractuelle, j'ai pu assister à une présentation de l'équipe commerciale, spécialisée dans le déploiement des services mobiles ayant pour thème :

« Saison 3 – Temps 1 – 2019 »

ILLUSTRATION : MAP- CARTE PDF p.7/54/58/59/60

SUJETS D'ACTUALITÉ :

PAGES ENREGISTRÉES DANS [LINKEDIN](#)

La taxation GAFA = Voir article [LINKEDIN](#)

Article de presse LE FIGARO le 24 Juillet 2019 nommé : « Réseaux 5G : la France adopte la loi Huawei »

<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/reseaux-5g-la-france-adopte-la-loi-huawei-20190724>

Vote du Sénat Assemblée Nationale, puis des Parlementaires du Conseil d'Etat, le législateur a adopté la proposition de loi visant à sécuriser le déploiement de la 5G sur les réseaux de France.

PORTÉE DU TEXTE :

L'objectif étant de soumettre les opérateurs télécoms français (ORANGE) à un nouveau régime d'autorisation préalable à l'exploitation d'équipement 5G pour leurs réseaux, qui



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---

serviront dans les années qui viennent aux smartphones, véhicules autonomes mais aussi aux usines connectées et hôpitaux, et bien d'autres.

PROCÉDURE :

Concrètement, avant de choisir certains équipements, les opérateurs devront adresser une demande d'autorisation au Premier ministre, qui se prononcera dans les deux mois. Matignon pourra refuser «**s'il estime qu'il existe un risque sérieux d'atteinte aux intérêts de la défense et de la sécurité nationale**» ou soumettre l'autorisation à des conditions.

CONTEXTE :

L'équipementier chinois Huawei est accusé par les États-Unis et plusieurs autres pays de permettre l'installation de «mouchards» au profit du gouvernement chinois. La nouvelle loi française ne concerne que les équipements 5G et non ceux des générations précédentes, comme le prévoyait le texte à l'origine. Les déploiements actuels de la 4G dans le cadre du «**New Deal**» conclu entre l'État et les opérateurs pour couvrir les zones blanches ne peuvent ainsi pas être remis en cause. Exit aussi la notion de «périmètre géographique», qui aurait pu obliger un opérateur à changer de fournisseur si un autre l'avait déjà choisi sur une même zone, pour que «l'État ne puisse pas dicter aux opérateurs leur politique d'achat».

Les opérateurs français attendent maintenant les décrets d'application, qui doivent préciser la liste des équipements concernés. Ils attendent aussi et surtout le lancement des enchères pour l'attribution des fréquences 5G, dernière étape pour **que** la France soit fin prête.

JO ENTREE EN VIGUEUR LE 25/07/19= À VÉRIFIER



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--

A CLASSEUR

« Le vrai défi pour les services de paiement est de réduire les délais de fonctionnement, les délais de transition et les coûts des opérations financières transfrontalières. Mais aussi d'offrir un accès facile aux populations dans les pays peu bancarisés »

OUVERTURE INTERNATIONNALE : DIGITALE BUSINESS IN AFRICA SONATEL GROUP

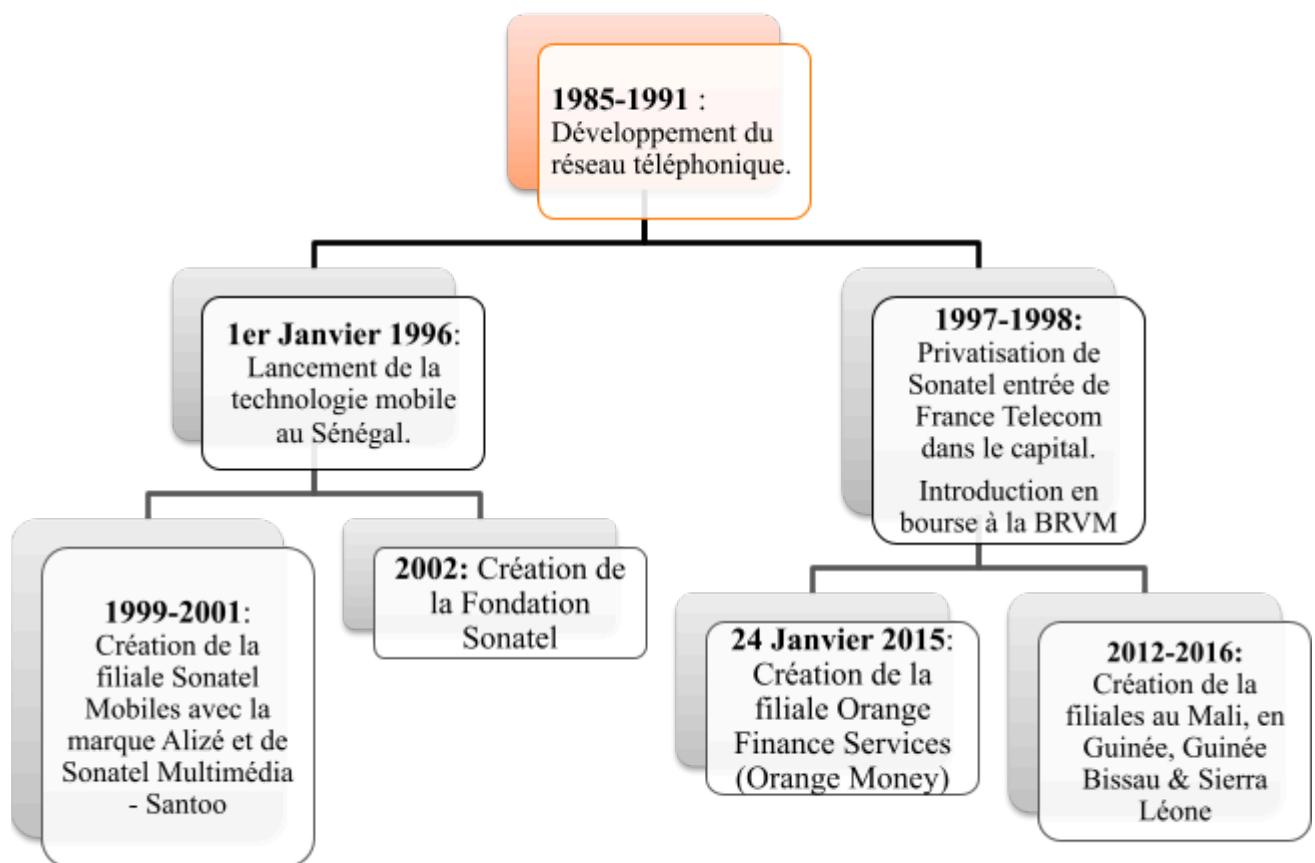
VOIR ARTICLES DE PRESSES

PRÉSENTATION ET RÔLE DU GROUPE SONATEL

HISTOGRAMME



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	---



PARTENARIAT AVEC ORANGE FT GROUP



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---

PLACE DE L'AFRIQUE DANS L'ESSOR DU NUMÉRIQUE



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p> <p>Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---

LES FEMMES ET LE DIGITAL



<https://femmes-numerique.fr/actualites/>

Appel à témoin pour partager son expérience féminine face au métier du numérique.



Digital Ladies & Allies

- Boost digital diversity for Humanity -



Service Contentieux – Madame YEYE Rébecca

<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

EVOLUTION JURISPRUDENTIELLE

- Pour une inscription d'un PVC et/ou un PFRLR
- Inscription à valeur constitutionnelle d'un droit plus protecteur : lacune des normes actuelles
- Vers un code de la donnée
- Vers des tribunaux spécialisés dans le contentieux numérique (*à la fin de l'ère*)
- Cybercriminalité dominera le contentieux pénal
- Marché unique numérique : condition homogène à la circulation des données
- L'existence de véritables GAMAM françaises voire européennes.
- Une cryptomonnaie publique européenne

LES PROPRIETES INTELLECTUELLES

- Référence au cours du 1^{er} semestre M1
- A PLACER AILLEURS DANS LE MEMOIRE

Elles comportent :



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE</p>
--	--	--

- La Marque
- Le Brevet
- Le Dessin & Modèle
- Le Droit d'auteur
- Le Droit Voisin
- La Contrefaçon

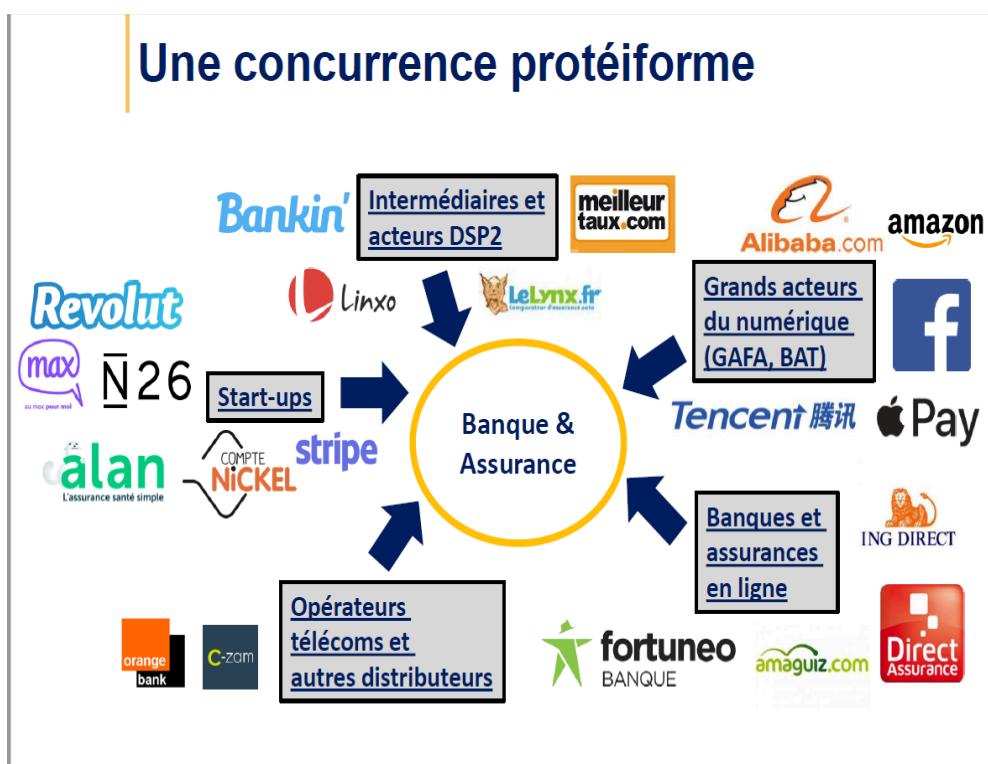
CONCLUSION DU MÉMOIRE

TITRE A REFORMULER TOUJOURS DANS L'IDÉE DE CONCLUSION

DEUX PAGES MAXIMUM



CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE	<u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW	UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique
---	--	--



Source : ACRP 2018

Constat : Orange se situe dans un marché concurrentiel de taille et reste armé pour répondre aux atteintes du secteur du numérique.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	---	---

“ Les sociétés s'épanouissent dans l'innovation”



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	--	---



Priez-moi, de m'excuser par avance des fautes liées à l'absence de relecture du fait de mon hyper-activité, Rébecca.



<p>CE MÉMOIRE EST UN BROUILLON EN PRENANT LE CAS D'USAGE DE L'ENTREPRISE ORANGE COMME EXEMPLE</p>	<p><u>Service Contentieux</u> Droit des Nouvelles Technologies & Technologies Avancées Legal Tech TROPICALAW</p>	<p>UNIVERSITE DE DROIT PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE Master II - Droit du Numérique et du Commerce Électronique</p>
--	---	---

